

Présidence de l'Algérie du Conseil de sécurité

La voix des causes justes

Page 16

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8104 – SAMEDI 1er FÉVRIER 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Sénatoriales

Le premier bilan de l'ANIE

Page 3

Ouverture imminente de huit bureaux de change

NOUVELLE ÈRE POUR LE MARCHÉ DES DEVISES



Comme promis par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, un nouveau mécanisme d'allocation de devises verra bientôt le jour. Cette initiative s'accompagne de l'ouverture imminente de huit bureaux de change officiels. Ces derniers, situés à la gare maritime du port d'Alger et à l'aéroport international Houari-Boumediene, offriront aux voyageurs une alternative légale et sécurisée pour l'échange de devises, réduisant ainsi l'influence du marché parallèle.

Page 3

UNE NOUVELLE VAGUE DE GRIPPE ATTENDUE EN ALGÉRIE

Alerte des experts

Page 2

GÉNÉRALISATION DU PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

2025, l'année de la fintech

Page 4

HADJ 2025

LE COÛT MAINTENU À 840 000 DA

Page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

UNE NOUVELLE VAGUE DE GRIPPE ATTENDUE EN ALGÉRIE

Alerte des experts

Le Pr Kamel Djenouhat, président des laboratoires centraux et de l'Association algérienne d'immunologie, a averti qu'une hausse des cas de grippe saisonnière est attendue en Algérie dans les prochaines semaines.



Vers une hausse des cas de grippe.

Le Pr Djenouhat a expliqué, hier sur les ondes de la radio locale de Sétif, que les spécialistes avaient anticipé cette forte vague d'infections en raison de plusieurs facteurs, notamment la baisse des températures. «Nous n'avons pas encore atteint le pic des infections, qui est généralement lié aux vagues de froid», a-t-il précisé. Le spécialiste a souligné que les services d'urgence des hôpitaux enregistrent une forte affluence de patients présentant des symptômes grippaux ; un phénomène qui ne concerne pas uniquement l'Algérie mais qui a également été observé en Europe et dans d'autres pays occidentaux.

Au sein de l'hôpital de Rouiba, où il exerce, le professeur a révélé qu'à la fin du mois de janvier, 48 % des cas recensés sont liés à la grippe saisonnière, 4 % au Covid-19 et 4 % à d'autres virus respiratoires.

Près de la moitié des infections restantes concernaient des virus non identifiés, bien que ceux-ci ne soient pas considérés comme dangereux. Le Pr Djenouhat a également évoqué la présence du «virus chinois» en Algérie, connu dans le monde depuis plus de dix ans.

Il a affirmé que ce virus ne représente pas un danger majeur pour la population générale.

Une particularité est observée cette année : de jeunes patients développent des symptômes plus sévères, qui peuvent durer jusqu'à vingt jours. Les symptômes les plus fréquents incluent la fièvre, la toux, des brûlures et des douleurs dans la gorge. Le mal de tête est présent dans les cas de fièvre et de Covid-19, mais absent dans les infections liées au «virus chinois». Parmi les autres symptômes possibles, on retrouve la fatigue, la diarrhée et la perte du goût et de l'odorat en cas de Coronavirus.

Le professeur a également tenu à clarifier la différence entre un simple rhume et une grippe. «Le rhume commence généralement par un écoulement nasal sans fièvre, sans fatigue ni douleurs musculaires, contrairement à la grippe qui entraîne des symptômes plus marqués», a-t-il expliqué.

Le Pr Djenouhat a rappelé que la grippe saisonnière constitue un risque majeur, entraînant chaque année plus de 600 000 décès dans le monde. En Algérie, bien que des décès soient enregistrés, il n'existe pas de statistiques précises à ce sujet. Il a ainsi exhorté les personnes vulnérables, les personnes âgées, les malades chroniques et les femmes enceintes à se faire vacciner, insistant sur le fait que les études scientifiques prouvent que le virus peut être transmis facilement à la mère et à son fœtus. D'autant plus que ces virus risquent de persister jusqu'en avril.

Un phénomène inhabituel cette année est l'augmentation des cas d'infection chez les enfants de plus de deux ans, ce qui contraste avec les années précédentes. Selon le spécialiste, cette situation est due à la période du Covid-19, qui a affaibli leur système immunitaire face à ces virus.

Enfin, le Pr Djenouhat a donné deux conseils essentiels. Pour les personnes infectées, il est crucial, recommande le spécialiste, de porter un masque pour éviter la transmission du virus. Les personnes âgées et vulnérables doivent éviter les espaces fermés autant que possible et se faire vacciner. Un vaccin qui est disponible gratuitement.

Le professeur a insisté sur l'importance de la vaccination des pèlerins, conformément aux recommandations des autorités saoudiennes, afin de limiter la propagation des épidémies et des maladies dans les lieux de pèlerinage.

Avec l'approche du pic de contamination, les autorités sanitaires appellent la population à la vigilance et au respect des mesures de prévention pour limiter la propagation du virus.

Lynda Louifi

SANTÉ

Augmentation des salaires dès mars prochain

L'amélioration des services des urgences et l'application des augmentations salariales prévues par les nouveaux statuts des professionnels de la santé dans les plus brefs délais sont en tête de liste des priorités du secteur. C'est ce qu'a indiqué, jeudi, le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, à Alger, lors de la réunion avec les directeurs de la santé des wilayas et les responsables des établissements hospitaliers. Dès l'ouverture de la réunion, Saïhi a affirmé que l'évaluation de la qualité des soins passe avant tout par une amélioration des services des urgences, première porte d'entrée des patients dans le système de santé. Insistant «sur l'importance de garantir des prestations médicales de haute qualité et d'assurer une prise en charge efficace et rapide des patients».

Dans ce cadre, la deuxième version du Plan d'action pour le malade (PAM) prévoit de nouvelles mesures visant à renforcer la performance des services d'urgence. Le ministre a souligné que des efforts supplémentaires seront nécessaires pour optimiser la gestion de ces services, en assurant la disponibilité des équipes médicales, une meilleure coordination entre les établissements et un suivi rigoureux des performances. Sur le plan financier, Saïhi a insisté sur l'application immédiate des hausses de salaires et des régimes indemnitaires prévus par les nouveaux statuts des professionnels de la santé. «Le statut est là, les employés ont bénéficié d'augmentations financières, il faut qu'elles soient appliquées dans les plus brefs délais, au moins avant le mois de mars», a-t-il déclaré avec fermeté. Il a également précisé que, grâce à la mise en place d'une nouvelle plateforme numérique, la procédure d'intégration des bénéficiaires a été considérablement simplifiée. Relevant que «ce qui était difficile auparavant, c'était l'établissement des listes nominatives d'intégration. Aujourd'hui, avec cette plateforme, il suffit d'appuyer sur un bouton pour obtenir la liste de tous les bénéficiaires. L'achèvement complet de l'opération ne nécessite que deux à trois jours». Insistant sur la nécessité de finaliser l'ensemble du processus avant le mois sacré du Ramadan, pour garantir la régularisation complète des paiements.

Il a tenu à rappeler que ces hausses salariales font partie des engagements du gouvernement pour améliorer les conditions de travail des professionnels du secteur de la santé, un élément-clé pour garantir une meilleure prise en charge des patients.

En outre, conscient des défis rencontrés dans l'application des nouvelles mesures, Saïhi a indiqué la création d'un comité ministériel chargé d'étudier et de corriger certaines anomalies relevées dans les nouveaux statuts. Il a précisé que ce travail se fera en concertation avec les syndicats du secteur, afin de garantir une application juste et efficace des nouvelles dispositions. Il convient de noter que plutôt dans la matinée de jeudi, Saïhi, avait annoncé que le rapport sur les lacunes constatées dans les statuts particuliers des médecins généralistes sera soumis aux instances compétentes d'ici la fin février. Cette déclaration a été faite lors d'une réunion avec les membres du Syndicat national des médecins généralistes de la santé publique (SNMG) consacrée à l'examen des revendications de la profession.

Lors de cette rencontre, le ministre a pris connaissance des principales doléances exprimées par les représentants syndicaux, qui dénoncent notamment des inégalités en matière de promotion, un recul des primes, ainsi que des entraves à l'exercice syndical dans certaines structures sanitaires.

Parmi les points les plus sensibles, les médecins généralistes estiment être désavantagés par rapport aux autres corps de la santé publique en matière d'avancement de carrière. Ils demandent une révision des critères de promotion pour le médecin généraliste et le médecin référent, qu'ils jugent injustes.

Le SNMGSP s'inquiète également d'une diminution des primes et des difficultés rencontrées dans l'intégration aux nouveaux grades, des éléments jugés essentiels pour la motivation et la stabilité des professionnels de santé.

Enfin, des restrictions sur l'activité syndicale ont été rapportées dans certaines structures hospitalières, un point sur lequel le ministre s'est montré ferme. «Toute forme de restriction est totalement inacceptable», a-t-il affirmé, assurant que ces pratiques font l'objet d'un suivi par l'administration centrale. Il convient de noter que la tutelle a annoncé la programmation de nouvelles réunions avec les responsables dès la semaine prochaine, marquant ainsi une volonté d'approfondir le dialogue et de parvenir à des solutions concrètes.

Sihem Bounabi

OUVERTURE IMMINENTE DE HUIT BUREAUX DE CHANGE

Nouvelle ère pour le marché des devises

Comme promis par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, un nouveau mécanisme d'allocation de devises verra bientôt le jour, visant à garantir une répartition plus équitable et transparente des ressources monétaires. Cette initiative s'accompagne de l'ouverture imminente de huit bureaux de change officiels en Algérie. Ces derniers, situés à la gare maritime du port d'Alger et à l'aéroport international Houari-Boumediene, offriront aux voyageurs une alternative légale et sécurisée pour l'échange de devises, réduisant ainsi l'influence du marché parallèle.



La nouvelle allocation touristique bientôt appliquée.

L'ouverture de ces bureaux de change marque une nouvelle ère pour le marché des devises, en application des directives du président Tebboune, visant à renforcer l'encadrement du marché des devises et à faciliter l'accès aux devises étrangères pour les citoyens. Elle accompagne également l'augmentation récente de l'allocation touristique, portée à 750 euros pour les adultes et 300 euros pour les mineurs, depuis décembre 2024.Jeudi dernier, le vice-gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Benbahane, a effectué une visite d'inspection au port d'Alger, en compagnie de plusieurs responsables de l'institution et du directeur général de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL). Il a pu observer l'avancement des aménagements destinés à aux nouveaux bureaux de change. L'EPAL a pris soin d'aménager des espaces stratégiques, intégrés au parcours des voyageurs, pour offrir un service fluide et accessible. «Ces bureaux, les premiers du genre en Algérie, offriront un service de change pratique et conforme aux réglementations en vigueur», a indiqué le communiqué de l'Entreprise portuaire d'Alger. A l'issue de cette visite, le vice-gouverneur de la Banque d'Algérie a exprimé «sa pleine satisfaction quant à la réalisation de cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre de l'application des directives des autorités publiques visant la création et l'équipement de bureaux de change au service des voyageurs au niveau de la gare maritime». La veille, une délégation de députés de l'APN (Assemblée populaire nationale) a visité les installations des quatre bureaux de change de l'aéroport international Houari-Boumediene, principal point d'entrée du pays, dont l'ouverture devrait être effective dès le début du mois de février. Il convient de préciser que ces nouveaux bureaux permettront trois types d'opération principale, en l'occurrence l'achat de devises étrangères contre des dinars algériens pour les résidents et non-résidents, la vente de devises étrangères aux non-résidents et la vente de devises aux résidents pour des besoins spécifiques, tels que les voyages, les soins médicaux à l'étranger ou les études. Toutes ces transactions seront strictement encadrées par la Banque d'Algérie pour assurer leur conformité avec les nouvelles réglementations en vigueur. En facilitant l'accès aux devises, avec l'ouverture de ces bureaux de change dans des lieux stratégiques comme le port et l'aéroport d'Alger, les autorités espèrent non seulement offrir un service de qualité aux voyageurs mais aussi réduire la dépendance des citoyens au marché parallèle, réduisant ainsi l'impact des pratiques informelles sur l'économie nationale. Il convient de rappeler que le règlement n° 23-01 du 21 septembre 2023, fixant les conditions d'autorisation de constitution, d'agrément et d'exercice des bureaux de change a été publié au Journal officiel n° 69 du 30 octobre 2023. En décembre 2024, le montant de l'allocation touristique a été augmenté à 750 euros pour les adultes et à 300 euros pour les mineurs. Cette allocation est octroyée une fois par an. Le 21 novembre de la même année, un nouveau règlement de la Banque d'Algérie a fixé à 7500 euros, ou l'équivalent en d'autres monnaies, le montant maximum de devises que les résidents et non-résidents peuvent exporter par an.

Sihem Bounabi

SÉNATORIALES

Le premier bilan préliminaire de l'ANIE

C'EST l'effervescence au sein des formations politiques. La mobilisation est totale afin de dégager des candidats aux prochaines élections sénatoriales. Selon les premières informations, des dizaines d'élus indépendants au sein des APC et des APW ont retiré des formulaires de candidature. Un facteur qui risque de chambouler les calculs des partis, en créant des rapports de force ou des alliances inattendues à la veille des élections.

L'autre hantise exprimée par les dirigeants des partis politiques est sans doute le refus de parrainages par les directions nationales de certaines candidatures, refusant de délivrer des certificats d'approbation dûment signés par le chef du parti. Cela risque de créer un malaise au sein de la base et des élus et pourrait perturber la campagne de soutien au candidat du parti.

Par ailleurs, l'Autorité indépendante des élections, ANIE, n'a pas chômé toute la semaine. Les premiers dossiers ont afflué dans leurs permanences de wilaya. L'ANIE a annoncé, avant-hier, un premier bilan préliminaire et les résultats de l'opération relative aux candidatures au renouvellement de la moitié des membres du Conseil de la nation. A ce titre, l'ANIE, a précisé que jusqu'à jeudi dernier, 143 formulaires de déclaration de candidatures ont été retirés par les élus aux assemblées de wilayas et de communes et que 41 dossiers de candidature sont déjà déposé.

L'autorité souligne que sur ces 41 dossiers déposés, 21 sont déjà acceptés dont 07 sont des candidats parrainés par des partis politiques et 14 autres sont des candidats indépendants.

L'ANIE précise encore que 07 dossiers de déclaration de candidature ont été rejetés, en raison de l'absence d'un certificat d'approbation signé par le premier responsable du parti, et 13 autres dossiers sont en cours d'étude. L'Autorité a lancé, il y a une semaine, l'opération de retrait des formulaires de déclaration de candidature. Elle se poursuivra tous les jours de la semaine jusqu'au 16 février prochain, date limite de dépôt des dossiers. La validité des candidatures est statuée par l'ANIE, par chaque délégation de wilaya.

Ce scrutin est considéré comme très important, voire crucial, par les partis politiques, notamment les deux formations qui détiennent le plus grand nombre de sièges, le Front de libération nationale et le Rassemblement national démocratique.

Ainsi, sur les 54 sièges occupés par le FLN, 29 seront concernés par le vote, alors qu'au RND, ils ne sont que onze sièges à être mis en jeu sur les 22 qu'il détient actuellement à l'issue des dernières élections de 2022. Les huit autres sièges concernés par le renouvellement sont répartis comme suit : quatre détenus par des indépendants, deux par le Front des forces socialistes et deux autres par le Front El-Moustakbel. S'agissant du tiers présidentiel, ils seront 24 au total à être concernés par ce renouvellement selon la législation. Le mouvement El-Bina avec ses quatre sénateurs et le MSP avec un seul ne sont pas concernés par ses élections, mais voudraient bien augmenter le nombre de leurs sièges, par rapport aux résultats acquis en 2022.

Enfin, il faut souligner que les élections sénatoriales algériennes de 2025 auront lieu le 9 mars prochain. Il s'agit de renouveler, au scrutin indirect et par nomination, la moitié des membres du Conseil de la nation. Le collège électoral est constitué uniquement d'élus d'APC et d'APW, alors qu'une partie concerne également le tiers présidentiel, dont les membres seront nommés par le chef de l'Etat.

Mohamed K.

OBJECTIF GÉNÉRALISATION DU PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

2025, L'ANNÉE DE LA FINTECH

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, Noureddine Ouadah, a affirmé que 2025 sera une année clé pour la fintech en Algérie, avec la généralisation du paiement électronique et des réformes législatives, et ce dans le cadre des efforts du gouvernement visant à encourager l'innovation, l'inclusion financière et les partenariats entre start-up et entreprises locales.



Noureddine Ouadah.

Intervenant avant-hier lors d'une séance-débat, organisée dans le cadre du Sommet sur la technologie financière et le e-commerce, le ministre a précisé que «l'année 2025 sera l'année de la technologie financière, avec les changements radicaux apportés par les différents textes de loi, dont la loi sur la monnaie et le crédit pour aller vers des banques numériques et une monnaie numérique, outre le lancement effectif du paiement électronique sous toutes ses formes».

Le ministre a salué «l'évolution rapide» du secteur du commerce électronique en Algérie, estimant qu'il était temps d'actualiser le cadre législatif de cette activité. Il a ajouté que son département est en concertation avec le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, et celui de la Poste et des Télécommunications, afin d'ajouter de nouveaux articles qui accompagnent les développements sur le terrain. Il a également affirmé que ses services sont ouverts aux propositions de tous les acteurs du secteur. M. Ouadah a ajouté que son ministère œuvre avec la Banque d'Algérie et toutes les institutions financières à accélérer la promulgation des textes législatifs concernant les moyens de paiement électronique, tout en renforçant l'environnement d'innovation par la création de cadres expérimentaux (Sandbox).

Le ministre a indiqué, par ailleurs, que le cadre législatif a atteint un point de stabilité dans le domaine de l'innovation, où toutes les lois prennent désormais en compte l'aspect technologique, à l'instar de la loi relative à l'autoentrepreneur, la loi sur la monnaie et le crédit, et la loi sur les marchés publics. Toutefois, certains textes d'application sont encore absents, a-t-il souligné.

Il a également insisté sur la nécessité d'entreprendre des actions de sensibilisation et d'information sur ces lois, et ce en impliquant tous les acteurs privés et en mettant en lumière les histoires de succès dans ce domaine.

En ce qui concerne les efforts du secteur pour promouvoir l'inclusion financière, M. Ouadah a estimé que la loi sur l'autoentrepreneur est l'une des réalisations les plus importantes du secteur, d'autant que des dizaines de milliers de jeunes en ont bénéficié. Il a révélé que ses services collaborent avec des institutions financières pour fournir «des solutions de financement facilitant l'activité de l'autoentrepreneur à l'avenir». M. Ouadah a, en outre, rappelé les efforts de son secteur pour encourager les partenariats entre les start-up et les sociétés nationales, se félicitant de la mise à disposition des solutions technologiques algériennes pour les entreprises algériennes, sachant que «l'importation des logiciels est désormais rare».

Il a également mis en exergue le rôle des contrats d'innovation ouverte, qui se veut un complément des marchés publics, sachant que l'entreprise présente ses problèmes et finance les start-up ou les incubateurs d'affaires pour trouver des solutions.

LES START-UP APPELÉES À INVESTIR LES MARCHÉS AFRICAINS

Au terme de son intervention, le ministre a appelé les start-up à se positionner au niveau mondial et à «investir» les marchés africains, et ce en profitant du cadre juridique et du climat des affaires assurés par la tutelle. Deux conventions ont été signées à cette occasion. Il s'agit de la convention entre la start-up Guiddini et l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), qui a pour objet d'aider les commerçants et les artisans à intégrer le commerce électronique dans leur activité. La seconde convention, signée entre la Société algérienne des assurances (SAA) et la start-up My TPE App, permettra d'assurer une solution logicielle pour la gestion des terminaux de paiement électronique (TPE) au niveau des bureaux de la SAA à travers le pays, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, le directeur général de l'entreprise Guiddini, Mourad Mechta. M. Mechta a affirmé que ces conventions «reflètent l'intention des entreprises publiques de traiter avec les start-up, selon l'orientation de l'Etat dans le développement de ces partenariats».

La 3e édition de la manifestation connaît la participation d'experts, d'hommes d'affaires et d'investisseurs, en vue de discuter des questions principales dans le domaine de la technologie financière et du commerce électronique, à travers des conférences, des ateliers de travail et des séances de réseautage professionnel.

La manifestation est organisée par la start-up Guiddini, sous le patronage du ministère de la Poste et des Télécommunications, du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, ainsi que du Haut-commissariat à la numérisation.

Rim Boukhari

CLÔTURE DE L'ATELIER STED

Adaptation des compétences aux besoins économiques

LA NÉCESSITÉ d'aligner la formation et les compétences avec les besoins du développement et les exigences de l'économie a été soulignée par le directeur général de l'emploi et de l'insertion au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Malek Atailia, lors de la cérémonie de clôture d'un atelier sur les mécanismes de prévision des besoins en compétences, organisé dans le cadre du projet Compétences pour le commerce et la diversification économique (STED).

Le pays est à l'aube d'une nouvelle phase de progrès, a affirmé M. Atailia, appelant à poursuivre les efforts avec sérieux et détermination pour atteindre un développement économique durable. L'importance d'accompagner les évolutions économiques et sociales du pays a également été soulignée par ce responsable, selon lequel les études menées dans le cadre de ce projet ont «mis en évidence plusieurs défis, notamment l'importance de l'évolution rapide dans les domaines des technologies et de la formation professionnelle ainsi que le renforcement des compétences numériques». M. Atailia, qui a mis en avant le rôle du secteur de la formation professionnelle dans l'adaptation des programmes de formation aux exigences du marché du travail et aux besoins du développement économique du pays, a remercié toutes les entités ayant contribué au succès du projet.

De son côté, le directeur du bureau de l'OIT en Algérie, Halim Hamzaoui, a relevé l'importance des ressources humaines dans le développement socio-économique, évoquant certains axes des travaux de l'atelier dans le cadre du projet STED. Qualifiant ce projet «de véritable aventure» ayant introduit une nouvelle méthodologie et favorisé l'harmonisation entre différents secteurs concernés, M. Hamzaoui a indiqué que ce projet a réussi à réunir les secteurs public et privé, ainsi que les institutions et les représentants des travailleurs.

Une rétrospective des réalisations du projet STED-AMT en Algérie a été présentée, incluant une évaluation des besoins en compétences à travers des études sur les chaînes de valeur de l'huile d'olive, des dattes et dérivés, ainsi que de l'électroménager. Il a également été question de la mise en place de laboratoires de formation, tels qu'un laboratoire d'analyse de la qualité de l'huile d'olive à Tizi Ouzou et un laboratoire de valorisation des déchets de dattes à Touggourt, en plus de sessions de formation organisées pour divers acteurs et de la création d'un Club de recherche d'emploi à Bordj Bou Arréridj.

Le projet STED-AMT Compétences pour le commerce et la diversification économique : alignement des compétences sur les stratégies sectorielles en Algérie vise donc à renforcer la compétitivité et la création d'emplois en Algérie, contribuant ainsi à la diversification économique et au développement des exportations. Il repose sur la mise en place de stratégies efficaces pour développer et utiliser les compétences dans des secteurs stratégiques à fort potentiel.

L'objectif final est d'établir des mécanismes sectoriels et nationaux permettant une évaluation continue des besoins en compétences et la mise en œuvre de stratégies adaptées pour y répondre de manière proactive.

L'approche à adopter en vue d'atteindre tous ces objectifs a été, par ailleurs, présentée lors de cette cérémonie de clôture. Le projet a en effet mis en place une stratégie permettant d'assurer la pérennisation des actions et les résultats à la suite de sa clôture.

Cette stratégie s'articule autour de plusieurs étapes, à savoir la sensibilisation et l'adhésion à la nécessité de l'anticipation des besoins en compétences, la compréhension et la maîtrise de l'approche méthodologique «STED» permettant l'évaluation des futurs besoins en compétences, ainsi que l'institutionnalisation de la démarche pour la mise en place des mécanismes de compétences sectorielles et nationales.

Lilia Aït Akli

HADJ 2025

Le coût maintenu à 840 000 DA

Le coût total du hadj pour la saison 1446/2025 a été fixé à 840 000 DA, frais du billet d'avion inclus et les futurs hadjis devront s'acquitter des frais du pèlerinage entre le 2 et le 28 février prochain. C'est ce qu'a indiqué, jeudi, l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) dans un communiqué.



L'opération de paiement débute demain.

Cette annonce intervient suite aux directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour le maintien des mêmes tarifs que l'année précédente, en dépit de la hausse générale des coûts.

L'ONPO a précisé que les futurs pèlerins ayant réussi les épreuves nécessaires pour accomplir le hadj, notamment l'obtention du certificat de succès pour l'accomplissement des rites, du carnet de santé et du certificat de bonne santé, doivent se présenter à la Banque d'Algérie de leur wilaya pour s'acquitter des frais du pèlerinage entre le 2 et le 28 février.

Les candidats au pèlerinage doivent être munis des documents suivants pour finaliser leur inscription, à savoir un passeport biométrique valide d'une durée minimale de six mois à compter du 4 juin prochain, une attestation de succès délivrée par les services communaux pour cette saison, ainsi qu'un certificat de bonne santé fourni par la commission médicale de wilaya.

Il a également été précisé que le montant de 840 000 DA comprend deux éléments distincts. Soit d'une part 670 000 DA pour les frais des services liés au pèlerinage, incluant l'hébergement, le transport terrestre, et les autres services organisés par l'ONPO. D'autre part, 170 000 DA pour le billet d'avion, ce qui permet d'assurer le transport des pèlerins à destination des Lieux saints en Arabie Saoudite. Une fois le paiement effectué, chaque pèlerin recevra deux reçus de paiement distincts, l'un pour le montant relatif aux frais du pèlerinage et l'autre pour le billet d'avion.

Il convient de souligner que l'annonce du maintien du tarif à 840 000 DA s'inscrit dans un cadre plus large de soutien et d'accompagnement des pèlerins. Le président Tebboune avait ordonné, lors du dernier Conseil des ministres, que l'État prenne en charge la différence des frais du hadj par rapport à l'année précédente, cela afin de permettre de maintenir les coûts à un niveau raisonnable, malgré les fluctuations économiques mondiales et les hausses potentielles des prix des services liés au pèlerinage. Il s'agit également pour le gouvernement de garantir l'accessibilité du hadj pour tous les citoyens, en particulier les plus modestes, tout en préservant l'intégrité et la dignité des hadjis.

En outre, le président Tebboune avait également annoncé précédemment une augmentation de l'allocation du hadj à 1000 dollars par pèlerin. Cette mesure vise à renforcer la capacité des hadjis à couvrir leurs dépenses personnelles lors de leur séjour, en tenant compte de l'inflation et de l'augmentation du coût de la vie. Cette mesure vient également en complément de l'aide étatique pour les frais du pèlerinage, visant à alléger les charges financières des pèlerins, tout en leur permettant de se concentrer sur l'accomplissement de leurs rites dans les meilleures conditions possibles.

Par ailleurs, l'ONPO a précisé que les étapes suivantes de l'organisation du hadj 2025, notamment les procédures administratives détaillées et les instructions spécifiques concernant les formalités à accomplir avant le départ, seront communiquées ultérieurement, suivant le calendrier établi.

L'Office du pèlerinage s'engage également à garantir une organisation fluide et rigoureuse du pèlerinage, en veillant à respecter toutes les mesures sanitaires et de sécurité nécessaires pour assurer la santé et la sécurité des pèlerins.

Sihem Bounabi



TIZI OUZOU

Une série d'arrestations pour trafic et vol

LES SERVICES de sécurité de la wilaya de Tizi Ouzou ont mené, la semaine dernière, plusieurs opérations qui ont abouti à l'arrestation de 11 individus impliqués dans divers délits, notamment le trafic de stupéfiants et le vol. Plusieurs réseaux ont été démantelés, tandis que des biens volés, dont une moto, ont été restitués à leurs propriétaires. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de ce corps de sécurité. Les deux premiers suspects, âgés de 43 et 48 ans, ont été interpellés par les éléments de la police judiciaire de la sûreté de wilaya pour trafic de stupéfiants. Lors de leur arrestation, selon les termes du communiqué, les policiers ont trouvé en leur possession une quantité de 118 capsules psychotropes. Après les formalités d'usage, les deux mis en cause ont été présentés devant le parquet de Tizi Ouzou.

Par ailleurs, les éléments de la sûreté de daïra des Ouacifs ont réussi à mettre hors d'état de nuire trois dealers, âgés de 26 et 27 ans. Au moment de leur interpellation, ils étaient en possession de 27 grammes de kif traité ainsi que d'une somme d'argent s'élevant à 1,8 million de dinars, provenant de la vente de ce produit illicite. Le communiqué précise que les mesures légales ont été prises à leur encontre. Dans un second communiqué, la cellule de communication de la sûreté de wilaya a annoncé que les éléments de la 5e sûreté urbaine du chef-lieu de wilaya ont démantelé un groupe de six individus, âgés de 21 à 52 ans, spécialisé dans le vol nocturne de maisons appartenant à des particuliers. Une fois leur culpabilité établie, les six suspects ont été présentés devant le parquet de Tizi Ouzou.

De leur côté, les éléments de la 4e sûreté urbaine ont, au cours de la même période, neutralisé deux voleurs de moto, âgés de 35 et 42 ans. Selon le communiqué, la moto volée a été restituée à son propriétaire et les deux mis en cause ont été déférés devant le parquet de la wilaya. Enfin, malgré la vigilance constante des forces de l'ordre, les vols et autres actes délictueux semblent faire leur retour dans la wilaya, suscitant de vives inquiétudes au sein de la population.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

APPROVISIONNEMENT EN EAU

Médéa entame la rénovation de son réseau

APRÈS des années de perturbations dans l'approvisionnement en eau potable, les habitants de Médéa vont enfin voir le bout du tunnel. Les autorités locales ont lancé un vaste chantier de rénovation du réseau d'AEP, sous la supervision de l'Algérienne des eaux (ADE). Ce projet vise à moderniser les infrastructures, améliorer la distribution et répondre aux besoins croissants de la population.

Pour les responsables de l'ADE, le plan de rénovation vise à renforcer les capacités de desserte du réseau de distribution, garantir la pérennité de l'approvisionnement des habitants du chef-lieu de wilaya et mieux répondre aux besoins croissants en eau potable de la population.

Selon un communiqué de la direction de l'ADE, le projet comprend l'achèvement d'une conduite principale reliant les réservoirs situés dans le quartier périphérique de Merdjchekir à celui de M'Salla, sur une longueur de 5 km et avec un diamètre de 315 mm. L'objectif est d'améliorer l'écoulement de l'eau et d'assurer une distribution plus efficace de la ressource, est-il précisé.

Les travaux de rénovation concernent plusieurs quartiers du centre-ville, avec le remplacement des anciennes canalisations vétustes afin de réduire les pannes et les fuites, et ainsi améliorer la qualité du service rendu aux abonnés de l'ADE.

En outre, la rénovation du réseau va permettre d'élargir le portefeuille clients de l'ADE, de raccorder plus de 3 000 nouveaux foyers, préserver les ressources en eau et assurer un débit d'eau stable et durable. Le programme traduit l'engagement de l'entreprise à «développer ses services et améliorer les infrastructures du réseau de distribution d'eau, dans le cadre des efforts déployés pour mieux répondre aux besoins des citoyens et fournir une eau potable de haute qualité et durable», a indiqué la même source. La réhabilitation du réseau d'eau potable de la ville de Médéa renforcera le système d'approvisionnement du chef-lieu de wilaya dès l'achèvement de la conduite de connexion entre les réservoirs sur une distance de 5 km, après la réhabilitation du quatrième réservoir endommagé il y a plus de dix ans et dont la capacité est de 2 500 m³.

La remise en état de ce réservoir permettra d'augmenter les capacités de stockage d'eau potable de la commune de Médéa. Ce plan a été retenu dans le cadre du programme d'urgence, avec une étude et des travaux de diagnostic réalisés en 2017, selon la direction de l'hydraulique de Médéa.

Nabil B.

L'ALGÉRIE ACTEUR STRATÉGIQUE DE LA STABILITÉ DE LA RÉGION :

La coopération militaire et sécuritaire avec les grandes puissances, le cas de l'OTAN et du dialogue méditerranéen

Professeur des universités, expert international en management stratégique Abderrahmane MEBTOUL



Cette contribution est une synthèse remaniée d'une étude sous ma direction parue à l'Institut français des relations internationales – IFRI Paris décembre 2011 d'une brûlante actualité sur l'Afrique du Nord face aux enjeux géostratégiques, suite à plusieurs interventions sur les liens entre sécurité et développement , au Parlement européen en 2011, à New York organisé par les fondations –Bill Gates- Rockefeller à New York en novembre. 2012, sur les relations USA/Maghreb-Afrique, en mars 2015 au Sénat français à l'invitation de Jean Pierre Chevènement, de l'association internationale africaine ARGA en mai 2015 , à Malte à l'invitation de la commission européenne en avril 2016 sur les enjeux géostratégiques en Méditerranée et plusieurs conférences récentes entre 2000/2024 (Étude du professeur Abderrahmane MEBTOUL parue à l'Institut français des relations internationales (IFRI Paris France)» la coopération Maghreb Europe face aux enjeux géostratégiques » (novembre 2011)- chapitre III- « la stratégie de l'OTAN face aux enjeux géostratégiques en Méditerranée» Débat à l'Université d'Oran 2, le 27 mai 2015 lors d'une conférence-débat sur «le monde qui vient– enjeux géostratégiques- et perspectives pour l'Algérie», animé conjointement avec l'Amiral Jean Dufourcq ancien directeur de la revue défense (France), expert auprès des organisations internationales CEE-OTAN) et qui a été enseignant au Ministère des algérien des affaires étrangères

1.- Privilégiant en premier lieu ses intérêts stratégiques, partie prenante du dialogue méditerranéen (DM), l'Algérie acteur stratégique de la stabilité régionale du point de vue sécuritaire et énergétique comme j'ai eu à l'affirmer, en tant qu'expert international, lors de plusieurs interviews internationaux lors de plusieurs tournées internationales entre 2000/2024 en présence d'importantes personnalités internationales. L'Algérie ayant opté pour la neutralité, agit en fonction d'un certain nombre de principes fondement de sa politique étrangère, et d'une volonté de contribuer à la sécurité et la stabilité dans la région que ce soit dans le cadre d'une coopération avec l'Otan, avec les structures de défense que l'Union Européenne entend mettre en place, et également avec la Chine et la Russie dont elle entretient une large coopération miliaire depuis l'indépendance politique, pour ne citer que les principaux acteurs. C'est dans ce cadre que selon le communiqué officiel du ministère de la Défense nationale, après que où le général Michael Langley, commandant du commandement américain pour l'Afrique, a effectué sa troisième visite en Algérie le 22 janvier 2025 et a signé un protocole d'accord de coopération militaire. en présence du ministre algérien délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général Saïd Chanegriha, considérant l'Algérie comme un acteur stratégique de la stabilité de la région , en précisant que 'l'Algérie a signé également des accords avec la Russie et la Chine, le 28 janvier 2025 au siège de l'état-major de l'ANP, Mr Javier Colomina, secrétaire général adjoint délégué pour les affaires politiques et la politique sécuritaire de l'Otan, a effectué une visite officielle en Algérie à la tête d'une importante délégation. Ce dernier considère le dialogue méditerranéen de l'Otan, auquel l'Algérie a adhéré en 2000, un cadre important qui permet de mener des concertations sur les questions de sécurité commune et de lutter plus efficacement contre les menaces qui affectent la sécurité de la région. Pour l'Algérie par la voix son représentant le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, cette visite reflète l'intérêt réservé par l'Otan au renforcement du dialogue avec l'Algérie, notamment en ce qui concerne l'instauration des facteurs de la stabilité et de la sécurité régionales. Elle constitue également une opportunité pour échanger les points de vue sur la situation dans la région et examiner les voies et moyens de développement de la coopération commune. L'Algérie toujours selon le communiqué soutient l'engagement des deux parties dans le sens de la valorisation des mécanismes de coopération qui a permis d'établir un partenariat solide et fructueux, qui permettra d'envisager de nouvelles opportunités pour une coopération utile et plus dense, pour les deux parties - C'est que la fin de la guerre froide marquée par l'effondrement du bloc soviétique et les attentats survenus aux Etats-Unis le 11 septembre 2001, représentent un tournant capital dans l'histoire contemporaine. Le premier évènement marque la fin d'un monde né un demi-siècle plutôt et la dislocation d'une architecture internationale qui s'est traduite des décennies durant par les divisions, les déchirements et les guerres que nous savons. Aujourd'hui, les menaces sur la sécurité ont pour nom terrorisme, prolifération des armes de destruction massive, crises régionales et délitement de certains Etats. Or, les défis collectifs, anciens ou nouveaux, sont une autre source de menace : ils concernent les ressources hydriques, la pauvreté, les épidémies, l'environnement. Ils sont d'ordre local, régional et global. Entre la lointaine et très présente Amérique et la proche et bien lointaine Europe, entre une stratégie globale et hégémonique, qui possède tous les moyens de sa mise en œuvre et de sa projection, et une stratégie à vocation globale qui se construit laborieusement et qui peine à s'autonomiser et à se projeter dans son environnement géopolitique immédiat, quelle attitude adopter et quels choix faire pour l'ensemble des pays de l'Afrique dont 'Algérie ? Interpellée et sollicitée, l'Algérie s'interroge légitimement sur le rôle, la place ou l'intérêt que telle option ou tel cadre lui réserve ou lui offre, qu'il s'agisse du dialogue méditerranéen de l'Otan ou du partenariat euro-méditerranéen, dans sa dimension tant économique que sécuritaire.

L'adaptation étant la clef de la survie et le pragmatisme un outil éminemment moderne de gestion des relations avec autrui, l'Algérie devant faire que celui que commandent la raison et ses intérêts. Sept pays appartenant à la région méditerranéenne sont aujourd'hui des partenaires de l'Organisation de l'Atlantique Nord dans le cadre de ce qu'on appelle le dialogue méditerranéen de l'Otan.

Ce partenariat que l'Otan, et à travers lui les Etats-Unis, rentre dans une stratégie de multiplication et de diversification des partenariats qui touchent plusieurs régions : les anciennes républiques soviétiques, le Caucase, l'Asie centrale, la Russie, la Chine, etc. Toutefois, du fait de l'intégration à l'Otan qui a touché en novembre 2002 sept pays de l'ex-bloc soviétique le texte signé à Paris le 19 novembre 1990 entre l'Alliance Atlantique et le Pacte de Varsovie devient un projet caduc. Dès lors, le dialogue méditerranéen de l'Otan est l'objet de toutes les attentions de la part de cette organisation qui a décidé de le transformer en partenariat stratégique. L'espace euro méditerranéen et africain à travers tout ce qui se passe notamment au Sahel représentent pour l'Otan son flanc sud tout en étant le passage obligé vers le Moyen-Orient qui recèle de fabuleuses richesses pétrolières et où se trouve un allié stratégique de tout premier plan pour les Etats-Unis, Israël.

L'intérêt que portent ces derniers à la Méditerranée occidentale n'est pas nouveau, tant le projet du Grand Moyen-Orient, (GMO notamment à travers les résolutions du sommet de Rabat le dernier semestre 2004) que le 'projet américain Eizenstat avec un des principal objectif le contrôle de l'énergie, cœur de la sécurité des Nations, au niveau mondial qui détermine d'ailleurs la stratégie géo- stratégique américaine, russe, chinoise et européenne à travers leurs compagnies . C'est que la consommation d'énergie a connu une évolution depuis que le monde est monde expliquant bon nombre de conflits, depuis la révolution industrielle à nos jours en précisant que les différentes sources d'énergie sont en concurrence : charbon – pétrole , gaz, nucléaire, les énergies renouvelables dont le solaire, éolienne, géothermique et l'hydrogène n précisant que l'Iran contrôlant une grande partie du passage maritime des exportations des hydrocarbures des principaux pays du Golfe à travers le détroit d'Ormuz. Aussi, bien que le président Trump vient de décider de sortir des accords de Paris, avec une stratégie d'intensifier l'exploration des énergies fossiles afin de ramener le cours du baril entre 50/60 dollars, son mandat n'étant pas renouvelable donc de courte durée , se dessine à moyen et long terme une autre stratégie, l'accélération de la transition énergétique dont la Chine qui a compris les enjeux et à un degré moindre l'Europe , entend devenir le leader.

A SUIVRE

SYRIE

Ahmed el-Chareh adresse son premier discours à la population

Ahmed el-Chareh, président intérimaire de la République syrienne, a adressé le 30 janvier son premier discours officiel à la population syrienne, prônant l'unité de la Syrie pour construire une nouvelle patrie

A la fin de cette période de transition, des élections doivent avoir lieu. C'est officiel. Abou Mohammed al-Joulani, qui a troqué son nom de guerre pour Ahmed el-Chareh, est devenu le président intérimaire de la République syrienne. Le nouvel homme fort de Damas a prononcé le 30 janvier son premier discours à la population syrienne. Alors que le pays est dans une période de refonte de toutes les institutions étatiques, Ahmed el-Chareh a déclaré: «Nous travaillerons à la formation d'un gouvernement de transition qui construira les institutions de la nouvelle Syrie jusqu'à l'étape des élections libres et équitables». Face aux nombreux risques de divisions internes, le dirigeant syrien s'est engagé à travailler avec toute sa «force et sa volonté pour réaliser l'unité syrienne», appelant «tous les Syriens à construire ensemble notre nouvelle patrie». La fin d'une ère Pour rassurer les pays occidentaux, qui émettent certaines réserves sur les intentions de Hayat Tahrir el-Cham (HTC), le dirigeant syrien a insisté sur le fait que «la participation des Syriens à l'intérieur et à l'extérieur du pays au processus politique vise à construire leur avenir dans la liberté et la dignité, sans exclusion ni marginalisation». Par ailleurs, un «comité préparatoire» appelé à «sélectionner un mini-conseil législatif pour combler le vide pendant la période de transition» va être annoncé, a-t-il déclaré. Un comité semblable sera également formé en vue de la «Conférence de dialogue national», qui sera une «plateforme de délibérations et de consultations». Le dirigeant syrien a également insisté sur l'importance de «parvenir à la paix civile» et de «poursuivre les criminels grâce à une véritable justice transitionnelle», en référence notamment aux partisans de l'ancien gouvernement de Bachar el-Assad. L'ancien président syrien a été déchu suite à l'avancée fulgurante des miliciens de Hayat Tahrir el-Cham (HTC) fin novembre, qui a abouti à la prise de Damas le 8 décembre dernier. Bachar el-Assad était au pouvoir depuis mai 2000 après la mort de son père qui gouvernait la Syrie depuis 1970. **R. I.**



CRASH AÉRIEN À WASHINGTON

67 morts

LES DEUX boîtes noires de l'avion qui s'est écrasé à Washington ont été retrouvées jeudi soir par les enquêteurs. Avec 67 morts, c'est la pire catastrophe aérienne aux Etats-Unis depuis novembre 2001.

C'est la pire catastrophe aérienne depuis plus de vingt ans aux Etats-Unis. Mercredi soir, un petit avion de ligne est entré en collision avec un hélicoptère de l'armée, avant de s'abîmer dans le fleuve Potomac, près de l'aéroport Ronald-Reagan. Les secours n'ont retrouvé aucun survivant. Le point sur ce que l'on sait de ce dramatique accident.

Un avion de ligne exploité par PSA Airlines, filiale d'American Airlines, en provenance de Wichita (Kansas, au centre des Etats-Unis), devait atterrir à Washington à 20 h 57. Mais dix minutes avant, il est entré en collision avec un hélicoptère UH-60 Black Hawk de l'armée américaine qui effectuait un vol d'entraînement. L'accident a eu lieu au-dessus du fleuve Potomac, qui traverse la capitale américaine, à proximité de la piste 33, où devait atterrir l'avion de ligne.

Une bande sonore des échanges dans la tour de contrôle permet d'entendre les contrôleurs demander plusieurs fois au pilote de l'hélicoptère s'il avait vu sur l'avion d'American Airlines, puis lui ordonner de « passer derrière » ce dernier. « J'ai juste vu une boule de feu, et puis il a disparu », s'exclame ensuite un contrôleur, après que la communication avec l'hélicoptère a été coupée. L'équipage de l'hélicoptère était « relativement expérimenté », a fait savoir son ministre de la Défense, Pete Hegseth.

Selon un rapport sur la sécurité du trafic aérien auquel a eu accès le « Washington Post », le personnel était anormalement insuffisant à l'intérieur de la tour de contrôle de l'aéroport national Reagan au moment de la collision. « Aucun contrôleur dédié à la gestion du trafic des hélicoptères » n'était présent, précise le journal.

Washington est sans cesse survolée par des avions et des hélicoptères à très basse altitude. Selon le « Wall Street Journal », des alertes sur la surcharge de l'espace aérien dans la région sont émises depuis des années. « Les législateurs ont fait pression pour ajouter des vols, tandis que les pilotes se sont plaints de la présence d'avions militaires et autres », écrit le quotidien. Le journal raconte d'ailleurs que mardi, la veille de l'accident, un autre avion avait renoncé à atterrir au même aéroport pour éviter un hélicoptère.

Les deux boîtes noires de l'avion ont été retrouvées jeudi soir par les enquêteurs. L'enregistreur vocal du cockpit et l'enregistreur des données de vol de l'appareil sont désormais analysés par l'Agence américaine de sécurité des transports (NTSB), chargée de déterminer les origines de cet accident aérien. Les responsables du NTSB ont insisté jeudi sur le fait qu'ils ne disposaient « pas d'assez d'éléments » à ce stade pour établir ou exclure des causes, indiquant qu'ils comptent publier un rapport préliminaire « dans les trente jours ».

Selon un responsable de la capitale, cité par le « Washington Post », « l'hélicoptère militaire a été retrouvé à l'envers dans l'eau et l'avion s'était brisé en morceaux ». Sur X, les pompiers de Washington ont affirmé avoir « fouillé toutes les zones accessibles ». Les autorités affirment désormais qu'il n'y a aucun survivant à ce crash.

American Airlines a déclaré que 60 passagers étaient à bord de son avion, avec quatre membres d'équipages. L'hélicoptère comptait, lui, quatre passagers. Jeudi en fin de journée, 40 corps avaient été extraits, selon les médias américains. A l'heure actuelle, la liste complète et détaillée des victimes n'a pas été publiée. La ville de Witchita a lancé un fonds pour les familles des personnes touchées par l'accident.

La Fédération internationale du patinage artistique a annoncé que « des patineurs artistiques, ainsi que leurs familles, leurs amis et leurs entraîneurs, se trouvaient à bord de l'avion ». Les agences russes ont fait état de la présence à bord des anciens patineurs Evgenia Shishkova, 52 ans, et Vadim Naumov, 55 ans. Selon des informations de presse américaine, des patineurs artistiques américains se trouvaient aussi à bord.

Selon de « premières vérifications », deux citoyens chinois ont « malheureusement péri dans l'accident », a de son côté déclaré un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, cité par le média d'Etat CCTV. Par ailleurs, les responsables des écoles publiques de Fairfax près de Washington, ont annoncé que trois élèves et six parents d'élèves étaient à bord. **R. I.**

EXPULSIONS AUX ÉTATS-UNIS

Des centaines de Maghrébins parmi les migrants ciblés

DEPUIS l'investiture de Donald Trump le 20 janvier, les autorités américaines ont lancé une vaste opération d'expulsion visant des milliers de migrants illégaux, dont des Algériens, des Marocains et des Tunisiens. L'administration du président américain Donald Trump a entamé une série d'expulsions massives de clandestins, ciblant particulièrement ceux ayant des antécédents criminels ou étant déjà sous le coup d'ordres d'expulsion. Parmi les quelque 1 445 549 étrangers non détenus identifiés par l'Immigration and Customs Enforcement (ICE), 495 sont des ressortissants marocains, 306 des Algériens et 160 des Tunisiens. Ces individus ont reçu l'ordre de quitter le territoire américain le 24 novembre 2024. Cette initiative s'inscrit dans une politique plus large visant à renforcer le contrôle des frontières et à réduire le nombre de migrants illégaux aux États-Unis. Selon les statistiques quotidiennes publiées par l'ICE et rapportées par la BBC, environ 3 500 arrestations ont déjà été effectuées à travers le pays depuis le 20 janvier, dont plus de 1 000 pour la seule journée du 28 janvier et plus de 1 170 le 26 janvier Trump accentue la pression

Le Mexique arrive en tête de liste des pays concernés, avec 252 044 ressortissants mexicains faisant l'objet d'un ordre d'expulsion, suivi du Salvador (203 822), du Honduras (261 651) et du Nicaragua (45 995). Cette politique a suscité des réactions diverses, notamment de la part des autorités locales et des organisations de défense des droits des migrants. Certaines villes notamment Chicago, ont exprimé leur refus de coopérer avec ces opérations, invoquant des préoccupations humanitaires et juridiques. Le maire de Chicago, Brandon Johnson, et le gouverneur de l'État, JB Pritzker, ont appelé les résidents à connaître leurs droits constitutionnels et ont refusé de collaborer avec les agences fédérales impliquées dans ces arrestations d'après le quotidien espagnol El Pais. L'ampleur de cette opération, lancée sous l'administration Trump, est telle que les autorités se retrouvent confrontées à des défis logistiques. L'ICE doit faire face à une pénurie de moyens de transport, notamment d'avions, pour rapatrier les migrants expulsés, a rapporté le 24 janvier Stephen Miller, conseiller politique de la Maison Blanche. **R. I.**

ASSOCIATION DES COMITÉS NATIONAUX OLYMPIQUES D'AFRIQUE

Mustapha Berraf, seul candidat à sa propre succession

LE PRÉSIDENT de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA), Mustapha Berraf sera seul candidat à sa propre succession à la tête de l'instance sportive africaine, à l'occasion de l'Assemblée élective prévue le 14 mars prochain à Alger, a-t-on appris jeudi auprès du secrétariat de l'instance.

En effet, après l'expiration, mercredi 29 janvier 2025 à 18h00, du délai de rigueur pour le dépôt des candidatures pour les différentes responsabilités au sein du Comité exécutif de l'ACNOA, l'instance sportive a publié la liste des postulants qui comprend l'Algérien Mustapha Berraf, le président sortant qui va briguer un second mandat olympique.

Mustapha Berraf, crédité d'un bilan élogieux durant son premier mandat, compte par sa candidature exprimer son désir de poursuivre son œuvre d'exception à la tête de l'ACNOA.

A la tête de son Comité exécutif, le président sortant a notamment mis en œuvre des politiques novatrices en faveur de la promotion des athlètes africains sur la scène internationale, tout en œuvrant pour des objectifs essentiels tels que l'égalité des genres, le développement durable et la détection des talents. Ces initiatives ont permis de révéler de nouveaux espoirs sportifs africains et de positionner le continent au cœur des grandes compétitions internationales.

Sous sa gouvernance, l'ACNOA a connu une transformation spectaculaire, devenant une institution sportive incontournable à l'échelle mondiale, grâce aussi à des avancées significatives, témoignant d'un management sans pareil au sein du Mouvement Sportif et Olympique africain.

Parmi les réalisations marquantes de son premier mandat au service de l'Afrique, les membres de l'assemblée retiennent, entre autres, la construction de sièges pour les Comités Nationaux Olympiques (CNO) dépourvus d'infrastructures propres. A cela, s'ajoute un ambitieux partenariat avec des institutions prestigieuses telles que la Fédération Internationale de Football (FIFA) et la Fédération Internationale de natation (FINA), qui a permis de lancer des projets structurants, notamment: la construction de 50 terrains de football conformes aux normes internationales, l'aménagement de 5 piscines à caractère olympique, symboles d'un investissement durable dans les disciplines aquatiques.

«Une dynamique qui a consolidé les relations entre les différentes instances sportives et fait de l'association un modèle de référence», lit-on dans la page Facebook de l'ACNOA.

Pour la grande famille du sport africain, les élections d'Alger seront déterminantes pour l'avenir du sport africain.

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR)

Le CRB battu à domicile par le CSC (0-2), le MCA champion d'hiver

Le CR Belouizdad s'est incliné face au CS Constantine 0-2 (mi-temps : 0-0), jeudi soir au stade olympique du 5-juillet, pour le compte de la mise à jour de la 13e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football.

Le CSC a dominé la première période, se procurant les meilleures occasions, mais sans pour autant parvenir à trouver la faille, face à une charnière centrale belouizdadie inédite, formée par Souyad et Azzi, en l'absence de Keddad, forfait pour blessure, et Hadded, qui s'apprête à finaliser son transfert au club libyen d'Al-Ahly Benghazi.

Après la pause, le CSC s'est montré plus efficace, en ouvrant d'abord le score par le rentrant Abdennour Belhocini (80e), avant que le même joueur ne récidive quelques minutes plus tard pour faire le break et signer le doublé (86e).

A l'issue de ce résultat, le CSC rejoint à la troisième place le CRB et le Paradou AC, avec 23 points chacun. Le Chabab compte un dernier match en retard, le lundi 3 février en déplacement face au MC Oran (18h00).

Le MCA, leader du championnat (27 pts) à l'issue de son succès décroché mercredi à domicile face à la JS Saoura (1-0), est assuré ainsi de remporter le titre honorifique de champion d'hiver.

Le "Doyen" compte un dernier match de mise à jour, prévu le dimanche 2 février en déplacement face à l'ES Mostaganem (16h00) à huis clos.

De son côté, l'USM Alger a été accrochée face au Paradou AC (1-1), mardi au stade du 5-juillet. L'attaquant du PAC, Adil Boulbina, a inscrit son 12e but de la saison, et conforte sa position du meilleur buteur du championnat.

La mise à jour de la Ligue 1 se poursuivra samedi avec au menu le match Olympique Akbou-USM Alger (15h00), et s'étalera jusqu'au mercredi 5 février, avec la dernière rencontre entre l'USM Alger et l'USM Khenchela (19h00).



Mardi, 28 janvier 2025 :
11e journée : USM Alger-Paradou AC (1-1)
Mercredi, 29 janvier 2025 :
12e journée : MC Alger-JS Saoura (1-0)
Jeudi, 30 janvier 2025 :
13e journée : CR Belouizdad-CS Constantine (0-2)

Classement :	Pts	J
1). MC Alger	27	14
2). JS Kabylie	25	15
3). CR Belouizdad	23	14
4). Paradou AC	23	15
5). CS Constantine	23	15
6). USM Alger	21	13
7). ES Sétif	21	15
8). USM Khenchela	20	14
9). ASO Chlef	20	15
10). MC Oran	18	14
11). Olympique Akbou	17	14
12). MC El Bayadh	17	15
13). JS Saoura	16	15
14). NC Magra	15	15
15). ES Mostaganem	12	14
16). US Biskra	12	15

LIGUE 1 MOBILIS

Djezzy signe une convention de sponsoring avec l'US Biskra

L'OPÉRATEUR de téléphonie mobile Djezzy et l'US Biskra, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, ont signé, jeudi à Alger, une convention de sponsoring, a indiqué un communiqué de Djezzy.

"Djezzy est fière de renouer avec son engagement envers le sport algérien, un secteur qui joue un rôle essentiel dans le développement des jeunes et la promotion des valeurs de persévérance et de travail d'équipe. A travers ce partenariat avec l'US Biskra, nous réaffirmons notre volonté de contribuer à l'épanouissement de la pratique sportive et à l'accompagnement des clubs qui forment les talents de demain", a indiqué Mahieddine Allouche, Directeur Général de Djezzy, dans son allocution.

Outre le premier responsable de Djezzy, la cérémonie s'est déroulée en présence d'Abdelkader Triaa, président de l'US Biskra, ainsi que des cadres dirigeants des deux parties.

"Ce partenariat avec Djezzy représente une étape importante pour notre club. Il nous permettra de renforcer nos infrastructures et de continuer à œuvrer pour le développement du football dans notre région. Nous sommes fiers de collaborer avec une entreprise qui partage nos valeurs et notre vision pour l'avenir du sport en Algérie", a indiqué de son côté le président de l'USB Abdelkader Triaa Président, tour en exprimant "sa gratitude envers Djezzy pour ce soutien précieux".

"A travers ce partenariat, Djezzy réaffirme son engagement envers la jeunesse algérienne et son soutien aux initiatives sportives qui contribuent à la formation des générations futures. Ce sponsoring s'inscrit dans une vision globale visant à promouvoir le sport comme vecteur de cohésion sociale et de développement humain", souligne le communiqué.

Qualifiée aux 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie, où elle recevra l'ES Mostaganem le 6 février prochain (16h00), l'USB occupe la 15e place en championnat de Ligue Une, avec 12 points.

LIGUE NATIONALE DE FOOTBALL AMATEUR

Ahmed Kharchi seul candidat à la présidence

LA LIGUE nationale de football amateur (LNFA), a annoncé jeudi dans un communiqué, qu'Ahmed Kharchi, est le seul candidat à la présidence de cette instance, en vue de l'Assemblée générale élective (AGE), prévue le mardi 4 février à Alger (10h00).

"La liste des candidats pour l'élection du président et des membres de la LNFA a été arrêtée. Aucun recours n'a été introduit au niveau de la commission électorale, qui a publié ce jeudi 30 janvier cette liste, conformément à son calendrier", indique la LNFA sur son site officiel.

Pour rappel, la présidence de la LNFA est assurée par un comité provisoire dirigé par Ahmed Kharchi, depuis le 10 novembre 2023, suite à la décision du bureau fédéral de la FAF de suspendre l'organe de direction de la LNFA, présidé par Ali Malek pour "violation des lois et règlements en vigueur".

Les membres de l'Assemblée générale de la LNFA, tenue en session ordinaire, ont adopté mardi dernier à l'unanimité, les bilans moral et financier de 2024, le budget prévisionnel 2025, ainsi que la commission électorale.

Candidat à la présidence de la LNFA : Ahmed Kharchi

Candidats au Collège des représentants de la FAF "Experts" : Youcef Ettoumi Tayeb, Kouider Seghier

Candidats au Collège des représentants de clubs : Rachid Moulay (MC Saïda), Réda Bedjadj (Olympique Magrane), Mourad Hadjadj (IRB Ouargla).

LIGUE DES CHAMPIONS

La réaction forte du Real Madrid au tirage Manchester City

Le Real Madrid est fixé sur l'identité de son adversaire lors des barrages de la Ligue des champions. Les tenants du titre vont affronter Manchester City. Ce qui a fait réagir dans le camp espagnol.



Mercredi soir, le Real Madrid s'est imposé 3 à 0 au Roudourou face au Stade Brestois lors de la dernière journée de la phase de championnat de l'UEFA Champions League. De quoi donner le sourire à Carlo Ancelotti. Mais le Mister a vite perdu son sourire au moment d'évoquer le potentiel adversaire de son équipe lors des 1/16es de finale de la C1. En effet, les Madrilènes, onzièmes avec 15 points, pouvaient tomber soit sur le Celtic (21e), soit sur Manchester City (22e). Et à choisir, l'ancien coach du PSG espérait ne pas croiser la route des Skyblues, qui se sont qualifiés de justesse.

«Il faut attendre le tirage au sort. En théorie, si on joue face à City, ce sera plus compliqué. Nous n'aimons pas jouer contre Manchester City, c'est difficile. C'est dommage que nous ne soyons pas réveillés plus tôt dans cette compétition.» Malheureusement pour lui, les pensionnaires du stade Santiago-Bernabéu n'ont pas été vernis lors du tirage au sort, puisqu'ils affronteront encore une fois les Mancuniens lors d'une double confrontation durant le mois de février. C'est la quatrième année consécutive que les deux clubs se retrouvent en C1. Ce qui a fait réagir dans le camp espagnol.

Vice-président chargé des affaires sportives, Emilio Butragueño, qui avait le visage fermé au moment de l'annonce, a commenté ce tirage au sort au micro de Canal+. «Vous savez que c'est un adversaire déterminé et de haut niveau que l'on va devoir affronter. Nous savons que c'est une équipe très forte avec des joueurs très doués à tous les postes, avec beaucoup d'expérience. C'est une équipe qui est habituée au très haut niveau. Dans le même temps, nous sommes convaincus que nos joueurs vont répondre durant ce rendez-vous. Ce sont deux belles affiches qui se profilent. Nous avons l'espoir de remporter ces confrontations, de passer en 1/8e de finale et de revenir pour le tirage au sort. »

Et pour cela, il compte notamment sur Kylian Mbappé, qui vivra un nouveau duel à distance avec Erling Haaland. «Nous sommes très heureux de ses prestations. C'est un joueur formidable, il est bourré de talent. Il sait être décisif pour nous faire gagner un match. Nous sommes convaincus qu'il va faire de son mieux. Ses performances vont être de plus en plus meilleures. Il y a toujours un temps d'adaptation. Mais ses prestations sont très satisfaisantes. Mais au-delà de ça, c'est un grand coéquipier, qui joue collectif. C'est un grand joueur et un grand homme.» Et le Real Madrid espère qu'il sera l'homme de cette affiche des barrages.

Le tirage complet des barrages

Club Bruges - Atalanta
Sporting CP - Borussia Dortmund
Manchester City - Real Madrid
Celtic - Bayern Munich
Juventus - PSV
Feyenoord - AC Milan
Brest – PSG
Monaco – Benfica

MONACO

L'Ajax Amsterdam scandalisé par Jordan Henderson

FORTEMENT courtisé par Monaco, le milieu anglais de 34 ans force son départ. Mais sa façon de faire met son club en colère.

L'information a fait l'effet d'une bombe hier. Alors que personne ne s'y attendait, la presse hollandaise a révélé que l'AS Monaco avait passé la seconde pour tenter de recruter le milieu anglais de l'Ajax Amsterdam, Jordan Henderson (34 ans). Le club princier veut de l'expérience pour son milieu, notamment en vue des prochaines échéances en Ligue des Champions.

Sans surprise, l'ASM s'est heurtée au refus des Lanciers. Malgré des rumeurs annonçant un intérêt de l'Ajax pour Pablo Rosario (Nice), les Bataves n'ont aucune envie de se séparer de leur joueur. Henderson est le capitaine de l'équipe et l'Ajax ne veut logiquement pas laisser filer un de ses meilleurs éléments en plein milieu de la saison. Sauf que la situation s'est envenimée. Et aux Pays-Bas, l'attitude d'Henderson fait scandale.

Le Mirror assure que la direction ajacide a autorisé Francesco Farioli à choisir de lui-même s'il voulait utiliser Henderson pour le match de Ligue Europa contre Galatasaray (2-1). Ce que le coach italien a choisi de faire (le joueur a disputé 75 minutes), tout en prenant le soin de lui retirer le brassard de capitaine pour le confier au portier Rems Pasveer. Pas de quoi empêcher l'Ajax de gagner, mais sur le terrain, Henderson s'est clairement montré distant des siens. Il n'a pas célébré les buts de son équipe et a refusé de répondre aux interviews de la télévision hollandaise en fin de match. Vous l'aurez compris, le milieu pousse pour obtenir son départ sur le Rocher (où il toucherait un salaire supérieur à ses 108 000€ hebdomadaires à l'Ajax).

Aux Pays-Bas, son comportement fait scandale. Pour plusieurs raisons. La première, c'est qu'Henderson a demandé à être libéré de son contrat courant jusqu'en 2026. Le pompon pour l'Ajax qui, en plus de devoir se séparer de son capitaine en plein hiver, devrait le faire sans toucher un sou. Ensuite, le Telegraaf assure même qu'Henderson a menacé de ne pas jouer contre Galatasaray. Enfin, les dirigeants amstellodamois sont très déçus de la part d'un joueur qu'ils ont sorti de son impasse en Arabie saoudite il y a tout juste un an. La situation pourrait toutefois s'inverser puisque le Telegraaf indique que le joueur s'est réuni avec sa direction suite à son comportement, et qu'il aurait promis de rester à Amsterdam. Info ou intox ? Les prochaines heures nous le diront.

LIGUE EUROPA

Manchester United dans le top 8, Porto arrache les barrages

DANS LE CADRE de la huitième et dernière journée de Ligue Europa, l'OGC Nice, d'ores et déjà éliminé, a terminé son parcours européen par un match nul (1-1) contre Bodo/Glimt. Pour le reste, l'Olympiakos et les Glasgow Rangers ont validé leur place dans le top 8, tout comme l'OL, Manchester United ou encore Tottenham. Grâce à sa victoire contre le Maccabi Tel Aviv, le FC Porto, qui s'est fait très peur, a assuré l'essentiel. Tombeur de la Lazio, Braga est malgré tout éliminé, tout comme le Besiktas, défait par Twente. Voici tous les résultats.

Après la folle soirée de Ligue des Champions où Manchester City s'est fait très peur mais a validé son ticket pour les barrages, tout comme le PSG, l'AS Monaco et Brest, la huitième et dernière journée de Ligue Europa avait lieu ce jeudi soir. D'ores et déjà éliminé de la compétition, l'OGC Nice croisait le fer avec les Norvégiens de Bodo/Glimt. Dans une Allianz Riviera qui sonnait creux, avec seulement 13.000 billets vendus, les Aiglons confirmaient leurs grandes difficultés sur la scène européenne. Dominé dans les grandes largeurs et tout proche de céder sur une frappe d'Evjen, heurtant finalement le poteau (20e), le Gym parvenait malgré tout à préserver le point du match nul à la pause.

Au retour des vestiaires, la formation azuréenne continuait de subir et était logiquement sanctionnée.

Après un ballon mal négocié par les Niçois sur corner, Maatta trouvait Bjorkan, seul au point de penalty, qui marquait de l'intérieur du droit (0-1, 54e). Menés, les Aiglons tentaient bien de réagir mais se montraient bien trop imprécis. Bien plus cohérent collectivement, Bodo/Glimt craquait pourtant à l'approche du dernier quart d'heure. Sur le côté droit, Laborde percutait, feintait avant d'effectuer une passe en retrait vers le point de penalty où Bouanani surgissait pour marquer en première intention de l'intérieur du droit dans l'axe du but (1-1, 74e). Avec ce match nul, l'écurie scandinave rate le top 8. L'OGC Nice termine 35e…

Dans les autres rencontres de la soirée, Manchester United, porté par un trio offensif composé de Rasmus Höjlund, Kobbie Mainoo et Christian Eriksen, dominait largement les Roumains du FCSB mais manquait de précision dans le dernier geste au cours du premier acte. Il fallait finalement attendre la seconde période pour voir le tableau d'affichage évoluer. Servi par Mainoo, Dalot donnait l'avantage aux Red Devils à l'heure de jeu (0-1, 60e). Dans la dernière demi-heure, les hommes de Ruben Amorim doublaient la mise grâce à Mainoo (0-2, 68e) et s'offraient un nouveau succès, synonyme de 3e place et de qualification directe pour les 8es de finale de la Ligue Europa. De son côté, le FC Porto, éliminé de la compétition au coup d'envoi, a longtemps attendu avant de valider son billet pour les barrages. Tenus en échec par le Maccabi Tel Aviv à la pause, les Portugais ont finalement trouvé l'ouverture au retour des vestiaires grâce à Nico (58e). Résultat, les Dragões terminent au 19e rang.

ORAN

Coopération entre le HCI et l'Université

UN ACCORD de coopération a été signé, mercredi à Oran, entre le Haut Conseil islamique et l'Université d'Oran 2 Mohamed-Benahmed, sous la supervision du président du Conseil, Mabrouk Zeid El-Kheir, et du Recteur de l'Université, Ahmed Chaâlal.

L'accord prévoit une collaboration entre les deux institutions dans les activités scientifiques et de recherche, ainsi que dans l'implication des enseignants et des chercheurs dans l'organisation de manifestations conjointes, telles que des journées d'étude, des colloques et des conférences, a souligné Smaïl Amani, Vice-recteur de l'Université d'Oran 2 chargé des relations extérieures et de la coopération.

Il permet également la réalisation de projets de recherche communs, d'études sur des domaines d'intérêt mutuel et une coopération dans le domaine des publications scientifiques, académiques et culturelles, a fait savoir le même responsable.

Dans son allocution à cette occasion, le président du Haut Conseil Islamique, Mabrouk Zeid El-Kheir, a indiqué que la signature de cet accord « vise à développer les relations entre le Conseil et cet établissement scientifique de premier plan, à échanger les expertises et les connaissances entre les deux établissements et leurs membres, ainsi qu'à contribuer, ensemble, à la valorisation du rôle civilisationnel des institutions algériennes et à œuvrer à l'essor scientifique et intellectuel attendu, au service du pays et de son développement ».

R. R.

RÉHABILITATION COMPLÈTE DE LA FORÊT D'ORAN

Plus de 45 hectares consacrés aux reboisement

L'UNIVERSITÉ des Sciences et de la Technologie, Mohamed Boudiaf, d'Oran bénéficiera de travaux de réhabilitation complète de sa forêt, qui couvre une superficie de plus de 45 hectares, avec la plantation de plusieurs espèces d'arbres. C'est e qu'a, annoncé cette institution de l'enseignement supérieur.

Cette forêt, située au sein du campus universitaire, abrite des arbres de différentes variétés, telles que le pin d'Alep, le pin parasol, l'eucalyptus et le cyprès de l'Arizona. Cependant, le coléoptère de l'écorce, également appelé « perce-bois », a causé des dégâts importants aux arbres de cet espace forestier, en creusant les troncs, ce qui conduit à leur dessèchement et à leur détérioration.

Une convention a été signée, hier mardi, entre l'université et une filiale du groupe Sonatrach, responsable de l'activité de liquéfaction et de séparation, en présence du wali d'Oran, Samir Chibani, pour lancer ce projet, qui comprend plusieurs étapes, telles que le nettoyage, l'élagage des arbres, l'élimination des insectes nuisibles, l'ouverture de voies de circulation, des travaux de nivellement et de préservation des sols, et la plantation de 2.000 arbustes.

A ce sujet, le vice-président directeur général chargé de l'activité de liquéfaction et de séparation de Sonatrach, Amara Youssef, a précisé que ce projet s'inscrit dans le cadre des engagements de l'entreprise en matière de préservation de l'environnement et de renforcement des opérations de reboisement.

De son côté, le recteur de l'Université des Sciences et de la Technologie, Mohamed Boudiaf, d'Oran, Ahmed Hamou, a souligné qu'il avait été procédé, précédemment, à plusieurs actions d'aménagement de la forêt, ajoutant qu'un tel projet aura des retombées positives pour l'université, ainsi que pour les dizaines de quartiers environnants.

R. R.

FORAGE D'IRRIGATION À CONSTANTINE

Plus de 140 autorisations délivrées aux agriculteurs

Dans le but de renforcer les capacités d'irrigation des terres agricoles à Constantine, un total de 142 autorisations de forage d'irrigation a été délivré au profit des agriculteurs de la wilaya, au cours de l'exercice 2024, ont indiqué, mercredi, les services de la Direction des Ressources en Eau (DRE).



A ce propos, Leila Amireche, cheffe du service de mobilisation des ressources en eau au sein de la DRE, que ce nombre d'autorisations de forage fait partie d'un total de plus de 200 dossiers déposés auprès de la DRE par des agriculteurs de différentes communes de la wilaya, la saison agricole 2023-2024.

La totalité de ces dossiers a fait l'objet d'une étude par une commission regroupant des représentants des directions des services agricoles (DSA), des domaines, du cadastre et de la DRE en plus de l'antenne locale de la direction régionale de la pêche et des ressources halieutiques et celle de l'agence nationale des ressources hydriques (ANRH) et l'agence de bassin hydrographique (ABH), a-t-elle noté.

L'initiative s'inscrit dans le cadre des mesures prises par les autorités supérieures du pays au profit des agriculteurs, visant à renforcer les capacités d'irrigation des terres agricoles à l'échelle locale, a affirmé la même source, ajoutant que l 'objectif d'attribution de telles autorisations, est d'encourager les agriculteurs à recourir à l'application de la réglementation, en évitant le recours aux procédés illicites, tout en contribuant à la protection de la santé du consommateur.

La wilaya de Constantine compte actuellement de pas moins de 144 forages destinés à l'irrigation agricole, répartis à travers les communes de la wilaya d'un débit évalué entre 1 et 4 litres / seconde, selon la direction des services agricoles DSA.

Par ailleurs, il y a lieu de rappeler qu'une opération similaire a été effectuée il y a quelques mois dans la même wilaya. 90 nouvelles autorisations de forage ont été accordées, ces attributions des autorisations ont été considérablement simplifiées, avec un délai de traitement d'une semaine, conformément aux directives ministérielles. Adhérant aux politiques publiques de développement du secteur de l'agriculture, la direction des ressources en eau de la wilaya de Constantine a, en collaboration avec la direction des services agricoles, accordé plus de 90 nouvelles autorisations de forage de puits, destinés à l'irrigation agricole, a indiqué une source relevant de la DSA. La décision vient répondre aux demandes déposées, depuis l'année dernière, « 2023 » par les agriculteurs et propriétaires d'exploitations dans la région.

La démarche s'inscrit dans une stratégie globale de développement du secteur agricole, a souligné la même source.

Amel Saïdi

SENSIBILISATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Plus de 148 000 foyers concernés à Sidi Bel Abbes

DANS le cadre de l'exécution des instructions des autorités supérieures, la société de distribution de l'électricité et du gaz de Sidi Bel Abbes a installé un total de 148 072 détecteurs de monoxyde de carbone. Cette initiative vise à réduire les accidents liés à l'intoxication au monoxyde de carbone. C'est ce qu'a indiqué, mercredi, la cellule de communication de la direction concernée.

La responsable de la communication, Fouzia Saboundji, a précisé que la direction de l'entreprise à Sidi Bel Abbes poursuit, comme les autres directions à l'échelle nationale, la mise en œuvre de la deuxième phase du plan d'équipement des foyers avec des détecteurs de monoxyde de carbone. À ce jour, 74 036 foyers ont été équipés, soit un total de 148 072 détecteurs installés.

La même source a ajouté que l'opération sera étendue pour couvrir l'ensemble des foyers de la wilaya de Sidi Bel Abbes durant l'année en cours. Elle a souligné que toutes les entreprises sous-traitantes collaborant avec la direction de distribution de Sidi Bel Abbes ont été mobilisées, avec la nomination d'agents assermentés pour superviser l'opération.

Fouzia Saboundji a également indiqué qu'à chaque installation, un contrôle de l'installation interne du gaz dans le domicile des clients est effectué par des agents assermentés, afin de s'assurer que celle-ci respecte les conditions techniques et les normes de sécurité. Elle a enfin précisé que l'installation des détecteurs de monoxyde de carbone constitue une mesure essentielle pour garantir la sécurité des foyers. Sonelgaz-Distribution prend toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection de ses clients.

La direction de la société de distribution de l'électricité et du gaz de Sidi Bel Abbes a également adressé un message à ses clients qui n'ont pas pu bénéficier de l'installation des détecteurs en raison de leur absence lors des visites des équipes techniques. Ces clients sont invités à se rapprocher de leur agence commerciale pour fixer un nouveau rendez-vous dans les plus brefs délais.

R. R.

LES FEMMES DE LA SCÈNE HONORÉES DU 13 AU 18 FÉVRIER À ANNABA

Un jury d'exception pour départager les meilleures comédiennes

Le commissariat du Festival culturel national de la production théâtrale féminine d'Annaba, prévu du 13 au 18 février 2025 au Théâtre Régional « Azzeddine Medjoubi », a dévoilé en fin de semaine les noms des membres du jury de sa 7e édition.

Composé de personnalités bien connues dans divers milieux artistiques, ce mini-comité arbitral devra trancher sur la qualité des prestations des troupes prenant part à cette édition féminine exceptionnelle qu'abritera la Coquette. « Dans une volonté de promouvoir la création théâtrale féminine et d'encourager l'excellence artistique, le comité de sélection de cette édition est composé de personnalités reconnues dans différents domaines », lit-on dans un communiqué diffusé en fin de semaine par le commissariat. Le jury, présidé par Soumia Ben Abdrabou, docteure en arts dramatiques et spécialisée en critique théâtrale, est composé, apprend-on, de Safy Boutella, musicien, compositeur et metteur en scène, Malika Belbey, comédienne, Samir Elhakim, comédien, et Yahia Abdelamlek, scénographe. Il aura pour mission de départager les huit troupes sélectionnées, qui concourront pour les distinctions et prix, dont le Prix « Kelthoum » du meilleur spectacle théâtral, le Prix « Kelthoum » du meilleur texte original ou adaptation, celui de la meilleure mise en scène, de la meilleure performance féminine, de la meilleure performance masculine, ainsi que celui de la meilleure scénographie, de la meilleure musique originale et de la meilleure chorégraphie. Un Prix spécial du jury « Kelthoum » sera aussi décerné.

Cette 7e édition, placée sous le thème « Théâtre féminin : évaluation consciente pour une création prometteuse et constante », rend hommage à l'icône du 4e art, la comédienne Nouria Kazdarli.

Avec plus de 300 œuvres à son actif, Nouria Kazdarli est une véritable icône et une militante engagée dans la lutte pour l'indépendance. « Elle représente un modèle de courage et de dévouement pour la jeune génération. En préservant le patrimoine algérien et en promouvant la langue algérienne (derja), elle a, avec Kelthoum, contribué à l'émancipation des femmes dans le domaine théâtral », a souligné la commissaire du festival, Rania Serouti.

En marge de cet événement, des ateliers de formation ainsi que des activités innovantes, telles que « Qahwette El 3asr » et « L'espace des autrices », enrichiront le programme, selon les organisateurs.

Cette édition ambitionne de devenir un espace de réflexion et d'évaluation des véritables potentialités du théâtre féminin en Algérie. Elle vise également à identifier les moyens nécessaires pour favoriser son développement et celui du théâtre algérien en général. « Nous souhaitons faire de cette manifestation un véritable hub réunissant toutes les compétences nécessaires à la production, la promotion et l'exportation du théâtre féminin, aussi bien en Algérie qu'à l'international », Rania Serouti. Par ailleurs, une série de quatre conférences est prévue pour analyser l'impact du festival sur la pratique théâtrale féminine depuis sa création, il y a douze ans. Les débats porteront également sur le rôle que pourrait jouer le théâtre institutionnel dans le développement du théâtre féminin et indépendant dans le pays.

Créé en 2012 par la comédienne Sonia, le Festival culturel national de la production théâtrale féminine d'Annaba avait connu un arrêt de sept ans avant de renaître en 2022. Depuis, il continue de célébrer et de promouvoir le rôle des femmes dans le théâtre algérien.

A. B.



UN HOMMAGE À L'ARTISTE DAHMANI ABDELKADER, DIT «WATO»

Saïda abrite les premières Journées du Duodrame

LA VILLE de Saïda abrite depuis jeudi, au Théâtre Régional Sirat-Boumediene et à la Maison de la Culture Mustapha-Khalef, la première édition des Journées nationales du Duodrame.

Organisée par l'association culturelle Nahda, avec le soutien du ministère de la Culture et des Arts et sous la supervision du wali de la wilaya de Saïda, cette édition inaugurale est dédiée à l'artiste Dahmani Abdelkader, dit Wato.

Prévue du 30 janvier au 2 février 2025, cette manifestation, une première à l'échelle nationale et la troisième au niveau arabe, vise à mettre en lumière le duodrame, un théâtre à deux personnages, en tant que forme artistique singulière. Elle offre également un espace de formation, de création et d'échange.

Selon les organisateurs, l'événement ambitionne de valoriser la ville de Saïda en tant que destination culturelle et touristique, en la positionnant comme un centre d'excellence en création théâtrale. Il vise en outre à soutenir les jeunes talents en leur fournissant des outils artistiques innovants dans le domaine du théâtre.

Le jury, présidé par Abdelkrim Benaïssa et composé de Mohamed Frihmadi et Sara Reziga, aura pour mission de départager les œuvres en lice, Tik Tikou, Takh'rif Thounai, Dik El-Mazabel, Asderfef, El Halouf, en l'occurrence.

Il attribuera plusieurs distinctions, dont le «Aqban d'Or» pour le meilleur spectacle complet, ainsi que des prix récompensant la meilleure mise en scène, le meilleur texte, la meilleure comédienne et le meilleur comédien.

En marge de la compétition, des ateliers et des débats devront enrichir l'événement dont des ateliers de formation. Ainsi, un atelier dédié au jeu d'acteur sera animé par Mokhtar Hocine et un autre d'écriture dramatique, encadré par Fethi Kafi. Les organisateurs prévoient aussi la tenue de tables rondes interactives, réunissant artistes et intellectuels pour des échanges ouverts et dynamiques sur l'avenir du théâtre. Parmi les thématiques abordées, les stratégies de financement et d'investissement dans l'art théâtral, ou encore, le lien entre la recherche académique et la pratique théâtrale.

A. B.

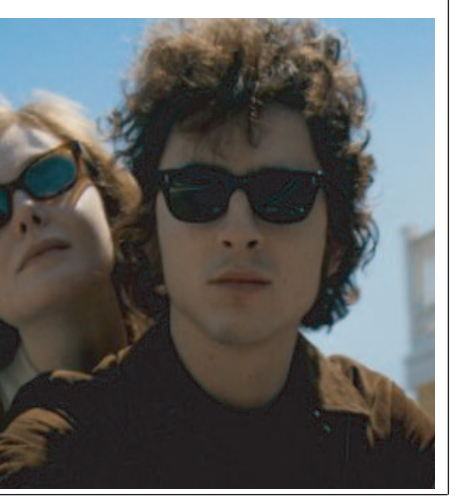
CINÉMA

Sortie à Alger, Oran et Constantine de « Un parfait inconnue », le biopic sur Bob Dylan

DEUX FILMS exceptionnels ont fait leur arrivée dans les salles de cinéma algériennes ce vendredi 31 janvier 2025. Le biopic sur Bob Dylan, intitulé Un parfait inconnu, et le long métrage Sing Sing sont désormais sur les écrans à Alger, Oran et Constantine.

Réalisé par James Mangold, Un parfait inconnu retrace la vie de Bob Dylan, figure emblématique de la musique folk, incarné par Timothée Chalamet. Ce film mêle musique, histoire et émotions pour offrir un portrait poignant du célèbre artiste. Dylan, connu pour des titres comme Blowin' in the Wind et Like a Rolling Stone, a bouleversé la scène musicale des années 60. D'autre part, Sing Sing propose une plongée dans l'univers carcéral de la prison éponyme de New York. Le film suit Divine G (interprété par Colman Domingo), un détenu injustement incarcéré, qui retrouve espoir et humanité à travers un atelier d'arts dramatiques. Le théâtre devient un moyen pour les prisonniers d'exprimer leur douleur et de renouer avec leur équilibre émotionnel.

A. B.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :(021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba

Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

"Bio-Duck": une mystérieuse conversation agite les fonds marins depuis des décennies



Le mystère du son le plus intriguant des fonds océaniques, appelé Bio-Duck, semble enfin éclairci. Il s'agit en réalité d'un dialogue entre d'immenses créatures sous-marines.



Alors qu'il navigue dans les eaux de l'océan austral en 1960, dans l'Antarctique, le personnel d'un sous-marin entend un bruit particulièrement étrange : un caquètement de canard. Mais celui-ci est tellement puissant qu'il faudrait un canard de la taille d'un calamar géant pour l'émettre. Le personnel de bord le signale aux autorités compétentes et le surnomme le Bio-Duck (le bio-canard, en français). Faute de mieux, le nom reste. Et durant des décennies, ce bruit également entendu au large des côtes australiennes et néo-zélandaises sera considéré comme l'un des plus grands mystères des océans.

DES BRUITS DE VOLAILLES ÉTONNANTS

Comme l'indique le site Science Alert, le Bio-Duck est toutefois identifié en 2014 comme étant produit par des Balaenoptera bonaerensis, aussi appelées petits rorquals de l'Antarctique. Grâce à des balises, des équipes de recherche ont en effet pu corréler la présence et les déplacements de ces baleines mesurant de sept à dix mètres avec l'enregistrement du Bio-Duck. Même s'il ne s'agit ni du cri d'une espèce inconnue ni d'un bruit venu des Enfers, comme cela ressurgit régulièrement à propos de certains sons inexpliqués, le mystère du Bio-Duck ne s'arrête pourtant pas là. Loin s'en faut.

UN MYSTÈRE LOIN D'ÊTRE RÉSOLU

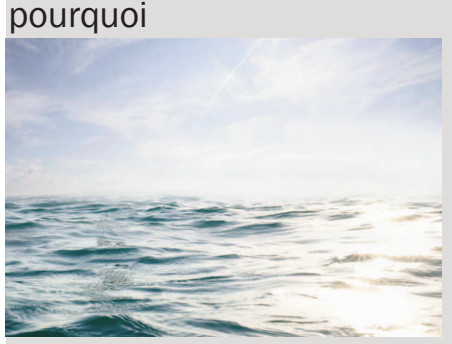
Tout d'abord, le Bio-Duck a un cousin : la Bio-Goose (la bio-oie, en français), un autre son semblable à celui de la volaille. Ensuite, il arrive que l'un comme l'autre soit entendu sans qu'on puisse documenter la présence de petits rorquals de l'Atlantique dans la zone.

Au point d'intriguer les équipes de Ross Chapman, océanologue à l'Université de Victoria au Canada, qui travaille sur le sujet depuis les années 1980.
Lors de la présentation de ses travaux à la 187e réunion de l'Acoustical Society of America, le chercheur a estimé qu'il n'était pas impossible qu'un autre animal émette ce bruit. Mais quel autre léviathan sous-marin est-il capable de dialoguer via cet étrange caquètement de canard aux fréquences comprises entre 60 Hz à 100 Hz et des intervalles entre chaque son allant de 1,6 à 3,1 secondes ?

UN INEXPLICABLE DIALOGUE SOUS-MARIN

Car c'est bien d'un dialogue qu'il s'agit selon les équipes de Ross Chapman. "Nous avons découvert qu'il y avait généralement plusieurs locuteurs différents à différents endroits de l'océan, et qu'ils émettaient tous ces sons", explique le scientifique lors de son intervention.
Il poursuit :
Le plus étonnant, c'est que lorsqu'un locuteur parlait, les autres restaient silencieux, comme s'ils écoutaient.
Puis le premier locuteur arrêtait de parler et écoutait les réponses des autres.
Dernier mystère : qu'il s'agisse de Balaenoptera bonaerensis ou d'autres cétacés, nul ne sait sur quoi porte ces échanges. "C'est une question qui n'a jamais été résolue dans mon esprit", explique Chapman. "Peut-être parlaient-ils de dîner, peut-être étaient-ce des parents qui parlaient à leurs enfants, ou peut-être faisaient-ils simplement des commentaires sur ce navire fou qui ne cessait de faire des allers-retours en tirant cette longue corde derrière lui", conclut-il.

La surface de l'océan se réchauffe à un rythme sans précédent, des chercheurs expliquent pourquoi



Le phénomène El Niño n'est pas suffisant pour expliquer les températures record mesurées à la surface de l'océan entre 2023 et 2024, selon une étude britannique. D'après cette analyse, le taux de réchauffement marin a plus que quadruplé depuis la fin des années 1980 (université de Reading). "La chaleur absorbée par l'océan est ce qui nous permet d'être encore en vie", rappelait l'océanographe Françoise Gaill, Professeure émérite au CNRS et présidente de la Fondation Ocean Sustainability, devant la caméra de GEO en novembre 2023.
Au moment où la chercheuse prononçait ces mots, la température moyenne à la surface des mers connaissait des niveaux record qui allaient s'achever au début de l'année suivante, totalisant 450 jours de "jamais-vu". El Niño, un phénomène de réchauffement naturel dans le Pacifique, fut alors proposé comme une piste d'explication plausible.
Toutefois, en comparant cet épisode récent à un El Niño similaire en 2015-2016, les auteurs d'une étude publiée le 28 janvier dans la revue Environmental Research Letters ont conclu que ce processus ne pouvait avoir provoqué à lui seul une telle chaleur (C. J. Merchant, R. P. Allan & O. Embury, 2025).
À hauteur de 44 %, les records de 2023-2024 seraient en fait imputables à une récente "accélération" de la tendance globale, le taux de réchauffement des océans ayant "plus que quadruplé" depuis la fin des années 1980 – passant d'environ 0,06 degré Celsius par décennie à 0,27 °C par décennie.

"Fermer le robinet d'eau chaude"

En modélisant le système Terre, l'étude met en évidence un "déséquilibre énergétique" croissant – en d'autres termes, notre planète absorbe plus d'énergie du soleil qu'elle n'en renvoie vers l'espace. Ainsi, à cause de l'augmentation des concentrations de gaz à effet de serre d'origine humaine et d'une modification de l'albédo avec la fonte des glaces, ce déséquilibre a pratiquement doublé depuis 2010.
"Si les océans étaient une baignoire, dans les années 1980, le robinet d'eau chaude coulait lentement, réchauffant l'eau d'une fraction de degré par décennie", illustre le professeur Chris Merchant, auteur principal de l'étude, dans un communiqué de l'université de Reading (Royaume-Uni) où il exerce. "Mais aujourd'hui, le robinet coule beaucoup plus vite et le réchauffement s'est accéléré", compare-t-il.
Par conséquent, le taux global de réchauffement des océans observé au cours des dernières décennies n'est pas une indication précise de ce qui se passera à l'avenir. Il est plausible que l'augmentation de la température océanique observée au cours des 40 dernières années soit dépassée au cours des 20 prochaines années seulement, évalue l'étude.
Étant donné que la surface de la mer détermine le rythme du réchauffement planétaire, cela a une incidence sur le climat dans son ensemble, notent les auteurs. D'où l'urgence de "fermer le robinet d'eau chaude" – c'est-à-dire de réduire la consommation d'énergies fossiles – afin d'éviter des hausses de température "encore plus rapides" dans un futur proche.

X Money : quand Elon Musk veut remplacer votre banque

X.com poursuit la mutation entamée par Elon Musk. La plateforme s'apprête à lancer son service de paiement, avec Visa en tant que premier partenaire.



Depuis le rachat du réseau social en 2022, le milliardaire a expliqué à plusieurs reprises qu'ils voulaient le transformer en « everything app », faisant référence aux super-applications chinoises comme WeChat. Ces plateformes proposent une multitude de services en un seul et même endroit, comme la livraison de nourriture, une messagerie, de la facturation, de l'e-commerce, etc.
Les services financiers sont la pierre angulaire des super-applications, puisqu'ils facilitent l'exécution de l'ensemble de ces fonctionnalités.

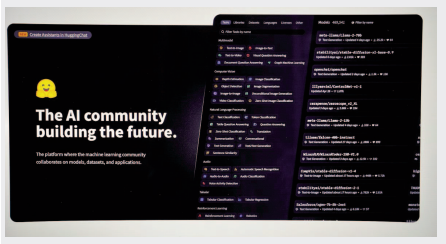
X Money arrive

C'est donc une étape cruciale pour X.com, et plusieurs éléments laissaient récemment penser que le déploiement d'un tel dispositif était imminent. Linda Yaccarino, la P.-D.G de l'ex-Twitter, vient ainsi d'annoncer que X Money serait disponible dès cette année avec Visa, le plus important réseau de cartes de crédit aux États-Unis.
Concrètement, Visa permettra aux utilisateurs de X.com de transférer des fonds entre leurs comptes bancaires traditionnels et leur portefeuille numérique intégré à l'application. Ils pourront aussi réaliser des paiements instantanés de pair à pair, a expliqué la dirigeante. Selon une personne proche du dossier et citée par CNBC, le service X Money devrait être lancé au cours du premier trimestre, tandis que des accords avec d'autres partenaires financiers sont également probables.
Grâce à sa mise en place, les créateurs seront en mesure d'accepter des paiements et de stocker des fonds sans passer par des institutions externes, a-t-elle précisé. Pour l'heure, X Payments, qui va faciliter le déploiement de X Money, est enregistré dans 41 États américains ainsi qu'auprès du Financial Crimes Enforcement Network (FinCEN), un organisme directement affilié au département du Trésor.

Musk veut aller plus loin

Reste à voir si le service ira plus loin. Car Elon Musk a rapidement évoqué la possibilité de remplacer les banques : « Lorsque je parle de paiements, j'entends en réalité l'ensemble de la vie financière d'une personne. Si cela implique de l'argent, ce sera sur notre plateforme, qu'il s'agisse d'argent, de titres ou d'autres choses. Il ne s'agit donc pas simplement de dire : "Envoyez 20 dollars à mon ami". Je veux dire que vous n'ayez plus besoin d'un compte bancaire », détaillait-il après l'acquisition de l'entreprise.
Si le lancement de X Money est sur le point d'être officialisé outre-Atlantique, il est difficile de savoir quand (ou si) il sera déployé au sein de l'Union européenne. Notre réglementation est en effet bien plus stricte, d'autant plus que X.com est déjà dans le viseur des autorités.

Hugging Face lance un clone (vraiment) open source du modèle DeepSeek R1



UNE SEMAINE seulement après le séisme provoqué par DeepSeek R1 sur le marché de l'IA, Hugging Face contre-attaque. L'entreprise vient d'annoncer le projet Open-R1, qui vise à créer une version totalement transparente du modèle de raisonnement chinois qui fait trembler la Silicon Valley. L'arrivée fracassante de DeepSeek R1 a bouleversé l'industrie de l'intelligence artificielle la semaine dernière, faisant même chuter l'action NVIDIA de 17% en une seule séance. Face à ce succès retentissant, les chercheurs de Hugging Face, menés par Leandro von Werra, ont décidé de répliquer intégralement le modèle en rendant public l'ensemble de ses composants.
Une transparence totale comme objectif
Bien que DeepSeek R1 soit présenté comme « open source », de nombreux éléments cruciaux restent dans l'ombre. Le modèle est certes utilisable librement, mais les jeux de données d'entraînement et les détails techniques demeurent confidentiels.L'équipe de Hugging Face entend lever ce voile en reconstituant l'ensemble du processus de création. Pour y parvenir, elle mobilise son Science Cluster, une infrastructure dédiée équipée de 768 GPU NVIDIA H100. Le projet suscite déjà un vif intérêt : en seulement trois jours, plus de 10 000 développeurs ont manifesté leur soutien sur la plateforme GitHub.
Les ingénieurs de Hugging Face se sont fixé un objectif audacieux : reproduire R1 en quelques semaines seulement. Cette initiative s'inscrit dans une démarche plus large visant à démocratiser l'accès aux modèles d'IA de pointe. « Avoir le contrôle sur les données et le processus est crucial pour déployer un modèle de manière responsable dans des domaines sensibles », explique Elie Bakouch, l'un des ingénieurs pilotant le projet.

Un projet collaboratif d'envergure

Pour mener à bien cette mission, Hugging Face fait appel à la communauté des chercheurs en IA. L'objectif n'est pas simplement de dupliquer R1, mais de créer une base solide pour développer la prochaine génération de modèles de raisonnement.
Cette approche collaborative pourrait bien redéfinir les standards de l'industrie. En rendant accessible l'ensemble du processus de création, Hugging Face espère stimuler l'innovation et permettre à davantage d'acteurs de participer au développement de l'IA.
Le succès de cette initiative pourrait également remettre en question le modèle économique des grands acteurs du secteur, alors que DeepSeek a déjà prouvé qu'il était possible de créer un modèle performant avec huit fois moins de ressources que ses concurrents.

Google stoppera la synchronisation sur les anciennes versions de Chrome

AU TRAVERS d'un court billet publié sur sa page Support, Google a annoncé d'importantes modifications de son navigateur, notamment en ce qui concerne ses capacités de synchronisation des données.
Lancé en 2008, l'indéboulonnable Google Chrome continue encore et toujours de vampiriser le marché des navigateurs Web. Simple d'utilisation, Google Chrome profite également d'un système de synchronisation des services très apprécié des utilisateurs. Mais cette fonction Chrome Sync va prochainement afficher quelques restrictions.

La fin de Chrome Sync pour les vieilles versions de Chrome

« À partir du début de l'année 2025, Chrome Sync cessera de fonctionner sur les versions de Chrome datant de plus de quatre ans », explique Google.
Aussi, ceux qui utilisent une version de Chrome datant de plus de quatre ans pourront voir s'afficher un message d'erreur de type « Mettre à jour Chrome pour démarrer la synchronisation » ou « Mettre à jour Chrome pour continuer à utiliser les données Chrome de votre compte Google ».
Google conseille (évidemment) la version de Chrome la plus récente
À noter que Google ne précise pas quelle est la version minimale de Chrome prise en charge pour que la synchronisation fonctionne. Le géant américain indique simplement que pour continuer à utiliser Chrome Sync, il sera impératif de mettre à jour le navigateur avec « la version de Chrome la plus récente disponible sur votre appareil ». Et si vous êtes encore un fervent utilisateur de Windows 8 ou même de Windows 7, pas de panique, puisque ce changement ne devrait pas vous affecter. En effet, la dernière version disponible pour ces anciens OS de Microsoft est Chrome 109, lequel a été publié le 10 janvier 2023, soit il y a « seulement » 2 ans.
Rappelons que la prochaine version de Google Chrome devrait apporter de nombreuses optimisations en ce qui concerne son côté énergivore, avec la ferme intention de réduire sa consommation, afin d'améliorer l'autonomie de nos chers ordinateurs portables.







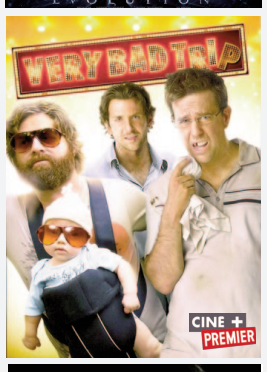






JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 Série humoristique (2025 - France) — TF1
The Voice, la plus belle voix

21h05 Jeu 2025 - France — France 2
Le quiz des champions

20h50 Comédie (2016 - France) — M6
A fond

21h05 Film policier Etats-Unis - 2024 — CANAL+
The Silent Hour

21h05 Série humoristique — W9
France
La petite histoire de France

20h50 Film fantastique — CINE + FRISSON
Etats-Unis - 2003
Underworld

21h05 Film pour la jeunesse — 6ter
France - 2019
Dumbo

21h00 Comédie Etats-Unis - Allemagne 2009 — CINE + PREMIER
Very Bad Trip

21h10 Société - France - 2018 — C8
Monaco , la saga des Grimaldi

21h00 Biographie - États-Unis - Italie 2023 — CINE CINEMA
Priscilla

20h50 Film d'animation — CANAL+ family
Etats-Unis - Chine 2008
Kung Fu Panda

21h15 Série policière — TMC
Etats-Unis - 1995
Columbo

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série historique (2023 - France)
Saison 1 - Épisode 1/2/3/4

Marie-Antoinette

Marie-Antoinette n'est qu'une toute jeune femme quand elle quitte l'Autriche pour épouser le dauphin en France. Arrivée à Versailles, elle doit se plier aux règles de la Cour, nombreuses et compliquées. La princesse souffre rapidement de ne pouvoir vivre sa vie comme elle l'entend, alors que sa mère exerce sur elle une pression constante pour perpétuer la lignée des Bourbons et sécuriser ainsi l'alliance entre les deux pays.

22h53

Série humoristique (2024 - France)
Saison 1 Épisode 1

Broute 24

Principal dans le collège Jean Moulin, Bertrand est suivi par des caméras. Il accueille Franck, un enseignant contractuel chargé des cours d'éducation physique et sportive. Le chef d'établissement veut à tout prix éviter de faire des vagues. Eric, le professeur d'histoire, s'est mis en tête de donner un cours à ses élèves sur la liberté d'expression...

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
06:02	12:43	15:33	17:55	19:18	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:06	12:47	15:38	18:04	19:23

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:22	13:02	15:52	18:17	19:38

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:08	12:52	15:51	18:15	19:31

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:27	13:08	16:00	18:23	19:44

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:32	13:13	16:05	18:28	19:49

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:35	13:16	16:08	18:32	19:52

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8104 — SAMEDI 1er FÉVRIER 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	14°	8°
Oran	15°	8°
Constantine	10°	5°
Ouargla	16°	8°

PRÉSIDENCE DE L'ALGÉRIE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

La voix des causes justes

L'Algérie, qui a placé les régions arabe et africaine au centre de ses priorités, a consacré sa présidence du Conseil de sécurité des Nations unies, durant le mois de janvier, à défendre les causes justes, à relever les défis qui menacent la paix et la sécurité dans le monde, et à faire entendre la voix de l'Afrique.



L'Afrique et le monde arabe au centre des priorités.

Sous la supervision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la diplomatie algérienne a pu mettre sur la table de cette instance onusienne plusieurs questions et défis qui menacent la paix et la sécurité dans le monde, tels que la question palestinienne, les situations au Liban, en Syrie, au Yémen, en Libye et au Soudan, en passant par les crises en République démocratique du Congo, en Haïti, en Colombie, et la lutte contre le terrorisme en Afrique.

Durant sa présidence de l'organe exécutif du Conseil de sécurité, l'Algérie a convoqué plusieurs réunions d'urgence pour discuter des développements intéressant les questions d'actualité, notamment la Palestine et la menace de fermeture de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) par l'entité sioniste.

Lors d'une réunion du Conseil, suite à l'annonce de l'accord de cessez-le-feu entre le Mouvement de résistance palestinien Hamas et l'entité sioniste, l'Algérie a souligné la nécessité pour le Conseil d'assumer ses responsabilités afin de confirmer l'accord et de suivre sa mise en œuvre ainsi que d'assurer le lancement d'un processus politique «sérieux» sous les auspices des Nations unies pour trouver un règlement juste et définitif de la question palestinienne. Concernant la situation au Liban, l'Algérie a réaffirmé la nécessité d'une concertation entre la Ligue des Etats arabes et les Nations Unies afin de mettre ce pays frère à l'abri des troubles dont il a souffert, ces dernières années.

S'agissant de la Syrie, l'Algérie a souligné qu'il était de la responsabilité des deux organisations de l'accompagner sur la voie du rétablissement de la paix et de la sécurité sur l'ensemble de son territoire et de la restauration de sa pleine souveraineté. Pour le Yémen, l'Algérie, dans le cadre du groupe A3+, a appelé à la cessation des interventions militaires qui compromettent les efforts de paix et de sécurité, exprimant son soutien à un processus politique conduit par les Yéménites sous l'égide des Nations unies pour parvenir à une paix et une stabilité durable dans ce pays.

Grâce à son rôle actif au sein du Conseil de sécurité, l'Algérie a réalisé un acquis important sur la scène internationale, en réussissant à arracher un accord historique permettant à l'Autorité libyenne d'investissement de réinvestir les avoirs libyens gelés dans les institutions financières internationales, une décision qui représente un grand pas vers la protection de ces avoirs et la préservation de leur valeur et des revenus qui en découlent au bénéfice du peuple libyen.

Les efforts algériens ont également donné lieu à une autre décision obligeant le Comité des sanctions sur la Libye à informer les autorités libyennes, à l'avenir, de toutes les correspondances relatives aux avoirs gelés, permettant ainsi à la Libye de suivre avec précision et clarté le sort de ses fonds. Ce succès reflète l'engagement de l'Algérie dans la défense des droits de pays frères et en faveur de leurs causes justes, et illustre la capacité de la diplomatie algérienne à réaliser des acquis tangibles sur des dossiers sensibles.

Les efforts continentaux de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme largement salués Compte tenu de la grande responsabilité confiée à l'Algérie au sein du Conseil de sécurité en matière de lutte contre le fléau du terrorisme en Afrique, du fait que le président de la République est le porte-parole de l'Afrique dans la lutte contre le terrorisme et qu'il est habilité à suivre ce dossier au nom du continent, et conséquemment à la propagation du terrorisme dans la région sahélo-saharienne, l'Algérie a convoqué une réunion de haut niveau pour tirer la sonnette d'alarme sur la situation critique causée par la propagation du terrorisme dans le continent. Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, qui a présidé la réunion au nom du président de la République, a présenté l'approche de l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique, qui nécessite de traiter à la fois les manifestations de ce phénomène et ses causes profondes, ainsi que de considérer les différents aspects développementaux et sécuritaires de manière cohérente et intégrée.

Comme couronnement du débat de haut niveau, le Conseil de sécurité a adopté une déclaration présidentielle, initiée par l'Algérie en sa capacité nationale, mettant en exergue l'architecture institutionnelle de la lutte contre le terrorisme en Afrique.

S. Ould Brahim

MODERNISATION DES OUTILS STATISTIQUES

Priorité pour l'ONS

LE MINISTRE des Finances, Laaziz Faïd, a mis en avant le rôle stratégique de l'Office national des statistiques (ONS), insistant sur l'importance de renforcer les capacités statistiques. S'exprimant de la cérémonie d'installation de Taoufik Hadj Messaoud, en qualité de directeur général de l'Office national des statistiques (ONS), qui s'est déroulée, avant-hier, au siège du ministère, en présence de ses cadres, Faïd a souligné «le rôle stratégique de l'Office dans la production de données fiables et actualisées, indispensables à l'élaboration des politiques publiques et à l'orientation des réformes économiques», a indiqué le communiqué du ministère. La même source a aussi insisté sur «l'importance d'un renforcement des capacités statistiques, en mettant l'accent sur la modernisation des outils de collecte et d'analyse des données».

Le ministre a aussi exprimé sa confiance en la capacité de M. Hadj Messaoud à «relever les défis liés à l'amélioration du système statistique national, notamment sur les axes de numérisation et de modernisation des méthodes de travail». Il a, par ailleurs, insisté sur «l'importance d'assurer la continuité des efforts engagés pour moderniser ce secteur, tout en consolidant les acquis et en intégrant des approches innovantes». Faïd a, en outre, appelé à mobiliser toutes les énergies disponibles et à impliquer l'ensemble des intervenants des différents secteurs, à tous les niveaux, afin de développer un système statistique performant et adapté aux exigences actuelles.

Pour sa part, M. Hadj Messaoud a affirmé sa détermination à poursuivre les efforts engagés pour renforcer le rôle de l'ONS en matière d'éclairage des décideurs et d'information économique et sociale au service du développement du pays.

S. N.



BEM ET BAC 2025

Vérification des informations personnelles dès demain

LE MINISTÈRE de l'Education nationale a annoncé, hier, que la période de vérification des informations personnelles des candidats inscrits aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat, scolarisés et libres, session 2025, s'étalera du 2 au 16 février 2025. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère. La même source a expliqué que «tous les candidats aux examens du brevet des collèges et du baccalauréat pour la session 2025, qu'ils soient étudiants ou candidats libres, doivent accéder aux sites internet de l'Office national des examens et concours durant la période s'étendant du dimanche 2 février au dimanche 16 février 2025, pour consulter leurs données personnelles et vérifier leur exactitude». Ainsi, les candidats aux examens du BEM et du baccalauréat peuvent facilement consulter leurs informations personnelles sur les sites web dédiés. Pour le BEM et pour le bac, la consultation se fait respectivement sur https://bem.onec.dz et https://bac.onec.dz, ainsi que via l'espace parents sur la plateforme numérique du secteur de l'éducation nationale pour les candidats scolarisés, accessible à l'adresse https://awliyaa.education.dz. Les parents des candidats scolarisés pourront ainsi vérifier les informations relatives à leurs enfants. En cas d'erreur constatée, «les candidats scolarisés doivent informer les directeurs d'établissements scolaires du type d'erreur constatée, et ce avant le 16 février 2025. Quant aux candidats libres, ils doivent informer la direction de l'éducation dans laquelle ils sont inscrits ou le centre de proximité d'enseignement et de formation à distance (dont ils dépendent)», a précisé la même source. La date limite pour ces corrections est le 18 février. Les candidats sont appelés à entreprendre cette démarche dans les délais impartis pour éviter toute confusion ou complication le jour des examens. Le ministère de l'éducation rappelle enfin que cette étape est essentielle pour garantir la fluidité des épreuves. Les candidats doivent prendre ce délai au sérieux car une erreur non corrigée pourrait entraîner des complications administratives, voire une exclusion des examens.

Lynda Louifi